



First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Foreign Affairs and International Trade

Chair:

The Honourable HUGH SEGAL

Tuesday, December 12, 2006 (in camera)
Wednesday, December 13, 2006
Wednesday, December 13, 2006 (in camera)

Issue No. 9

First (final) meeting on:

Bill C-24, An Act to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other Acts as a consequence

Thirteenth and fourteenth meetings on:

Special study on Africa

INCLUDING:

THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-24)

APPEARING:

The Honourable David Emerson, P.C., M.P.,
Minister of International Trade
Helena Guergis, M.P., Parliamentary Secretary
to the Minister of International Trade

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Affaires étrangères et du commerce international

Président :

L'honorable HUGH SEGAL

Le mardi 12 décembre 2006 (à huis clos)
Le mercredi 13 décembre 2006
Le mercredi 13 décembre 2006 (à huis clos)

Fascicule n° 9

Première (dernière) réunion concernant :

Le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'œuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence

Treizième et quatorzième réunions concernant :

L'étude spéciale sur l'Afrique

Y COMPRIS :

LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le projet de loi C-24)

COMPARAISSENT :

L'honorable David Emerson, C.P., député,
ministre du Commerce international
Helena Guergis, députée, Secrétaire parlementaire du
ministre du Commerce international

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable Hugh Segal, *Chair*

The Honourable Peter A. Stollery, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* Hays
Corbin	(or Fraser)
Dawson	* LeBreton, P.C.
De Bané, P.C.	(or Comeau)
Di Nino	Mahovlich
Downe	Mitchell
Eyton	Smith, P.C.

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Mitchell is substituted for that of the Honourable Senator Merchant (*December 13, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMERCE INTERNATIONAL

Président : L'honorable Hugh Segal

Vice-président : L'honorable Peter A. Stollery

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	* Hays
Corbin	(ou Fraser)
Dawson	* LeBreton, C.P.
De Bané, C.P.	(ou Comeau)
Di Nino	Mahovlich
Downe	Mitchell
Eyton	Smith, C.P.

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Merchant est substitué à celui de l'honorable sénateur Mitchell (*le 13 décembre 2006*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, December 12, 2006:

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Keon, for the second reading of Bill C-24, An Act to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other Acts as a consequence.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, December 13, 2006:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin:

That Bill C-24, An Act to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other Acts as a consequence, which was referred to the Standing Senate Committee on National Finance, be withdrawn from the said Committee and referred to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade; and

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade have the power to sit today, Wednesday, December 13, 2006, even though the Senate may then be sitting and that rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 12 décembre 2006 :

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l'honorable sénateur Keon, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'œuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 13 décembre 2006 :

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin,

Que le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'œuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence, qui a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales, soit retiré dudit Comité et renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à siéger aujourd'hui le mercredi 13 décembre 2006, même si le Sénat siège à ce moment là, et que l'application de l'article 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2006
(21)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 6:05 p.m. in camera in room 160-S of the Centre Block, the Chair, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Corbin, Dawson, De Bané, P.C., Di Nino, Downe, Mahovlich, Segal and Stollery (9).

Also present: From the Parliamentary Research Branch: Peter Berg and Allison Goody, Analysts.

Pursuant to the order of reference passed by the Senate on Tuesday, May 9, 2006, the committee continued to study the development and security challenges facing Africa; the response of the international community to enhance that continent's development and political stability; Canadian foreign policy as it relates to Africa, and other related matters. (*For the complete text of the order of reference, see Issue No. 1, Tuesday, May 16, 2006.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be authorized to sit in on the meeting.

The committee examined a draft report.

At 6:35 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 13, 2006
(22)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 2:35 p.m. in room 160-S of the Centre Block, the Chair, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Corbin, Dawson, Di Nino, Downe, Eyton, Mahovlich, Mitchell, Segal and Stollery (10).

Other senators present: The Honourable Senators Merchant and Tkachuk (2).

Also present: From the Parliamentary Research Branch: Peter Berg and Elizabeth Kuruvila, Analysts.

In attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2006
(21)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 18 h 5, à huis clos, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Corbin, Dawson, De Bané, C.P., Di Nino, Downe, Mahovlich, Segal, et Stollery (9).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque : Peter Berg et Allison Goody, analystes.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mai 2006, le comité poursuit son étude des défis en matière de développement et de sécurité auxquels fait face l'Afrique; la réponse de la communauté internationale en vue de promouvoir le développement et la stabilité politique de ce continent; la politique étrangère du Canada envers l'Afrique; ainsi que d'autres sujets connexes. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au le fascicule n° 1 du mardi 16 mai 2006.*)

Conformément à l'article 92(2)(f) du Règlement, le comité étudie un projet d'ordre de rapport.

Il est convenu que les adjoints des sénateurs soient autorisés à assister à la présente séance.

Le comité étudie une ébauche de rapport.

À 18 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 13 décembre 2006
(22)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 14 h 35, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Corbin, Dawson, Di Nino, Downe, Eyton, Mahovlich, Mitchell, Segal et Stollery (10).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Merchant et Tkachuk (2).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque : Peter Berg et Elizabeth Kuruvila, analystes.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference passed by the Senate on Wednesday, December 13, 2006, the committee undertook to study Bill C-24, An Act to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other Acts as a consequence.

APPEARING:

The Honourable David Emerson, P.C., M.P., Minister of International Trade;

Helena Guergis, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of International Trade.

WITNESSES:

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Andrea Lyon, Chief Trade Negotiator (North America);

Stephen de Boer, Director, Softwood Lumber;

Carl Hartill, Deputy Director, Softwood Lumber;

John Clifford, Counsel, Trade Law Bureau;

Michael Solursh, Counsel, Trade Law Bureau.

The Chair made a statement.

The minister made a presentation and, along with Mr. Clifford, answered questions.

It was agreed that the committee proceed with the clause-by-clause study of Bill C-24, an act to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other acts as a consequence.

With leave of the committee, it was agreed to group the clauses.

It was agreed, on division, that the title and clause 1 be reported.

It was agreed, on division, that clauses 2 through 9 carry.

It was agreed, on division, that clauses 10 through 17 carry.

It was agreed, on division, that clause 18 carry.

It was agreed, on division, that clauses 19 through 63 carry.

It was agreed, on division, that clauses 64 through 98 carry.

It was agreed, on division, that clauses 99 through 103 carry.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 13 décembre 2006, le comité entreprend son étude du projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'œuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence.

COMPARAISSENT :

L'honorable David Emerson, C.P., député, ministre du Commerce international;

Helena Guergis, députée, Secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international.

TÉMOINS :

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Andrea Lyon, négociatrice commerciale en chef (Amérique du Nord);

Stephen de Boer, directeur, Bois d'œuvre;

Carl Hartill, directeur adjoint, Bois d'œuvre;

John Clifford, avocat, Direction générale du Droit commercial international;

Michael Solursh, avocat, Direction générale du Droit commercial international.

Le président fait une déclaration.

Le ministre fait un exposé puis, assisté de M. Clifford, répond aux questions.

Il est convenu que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'œuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence.

Avec la permission du comité, il est convenu de procéder par groupement d'articles.

Il est convenu de reporter le titre et l'article 1, avec dissidence.

Il est convenu que les articles 2 à 9 soient adoptés, avec dissidence.

Il est convenu que les articles 10 à 17 soient adoptés, avec dissidence.

Il est convenu que l'article 18 soit adopté, avec dissidence.

Il est convenu que les articles 19 à 63 soient adoptés, avec dissidence.

Il est convenu que les articles 64 à 98 soient adoptés, avec dissidence.

Il est convenu que les articles 99 à 103 soient adoptés, avec dissidence.

It was agreed, on division, that clauses 104 through 108 carry.

It was agreed, on division, that clauses 109 through 126 carry.

It was agreed, on division, that Schedule I carry.

It was agreed, on division, that clause 1 carry.

It was agreed, on division, that the title carry.

The Honourable Senator Mitchell moved that the following observations be appended to the report:

In reviewing Bill C-24, the committee is concerned that the Bill and agreement that it enacts either create or exacerbate a number of softwood lumber trade issues including:

- 1) That some \$1.0 billion has been left in the U.S., some \$500 million of which can be used by the industry there to compete with Canadian industry;
- 2) That there are no guarantees that this agreement will last beyond two years;
- 3) That this agreement may in future limit the support that the Canadian federal and provincial governments can give to the Canadian lumber industry;
- 4) That many jobs and small, rural communities in Canada may be in jeopardy, because of this agreement;
- 5) That this agreement sets a dangerous precedent in circumventing the NAFTA dispute resolution process, thereby potentially weakening NAFTA.

These are amongst the issues that the Foreign Affairs and International Trade Committee will continue to monitor. The committee plans to continue its comprehensive review of the agreement in 2007.

The question being put on the motion, it was adopted by the following count:

YEAS: The Honourable Senators Corbin, Dawson, Downe, Mahovlich, Mitchell and Stollery: 6;

NAYS: The Honourable Senators Andreychuk, Di Nino, Eyton and Segal.: 4.

It was agreed, on division, that Bill C-24 carry.

It was agreed that the Chair report the bill to the Senate along with observations.

At 3:39 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu que les articles 104 à 108 soient adoptés, avec dissidence.

Il est convenu que les articles 109 à 126 soient adoptés, avec dissidence.

Il est convenu que l'annexe 1 soit adoptée, avec dissidence.

Il est convenu que l'article 1 soit adopté, avec dissidence.

Il est convenu que le titre soit adopté, avec dissidence.

Il est proposé par l'honorable sénateur Mitchell que les observations suivantes soient annexées au rapport :

Dans son examen du projet de loi C-24, le comité craint que le projet de loi et l'accord qu'il promulgue aggravent les problèmes dans l'industrie du bois d'œuvre ou en créent de nouveaux, notamment :

- 1) Qu'une somme d'environ un milliard de dollars a été concédée aux États-Unis, dont quelques 500 millions peuvent servir à l'industrie pour concurrencer l'industrie canadienne;
- 2) Qu'il n'existe aucune garantie que cet accord durera plus de deux ans;
- 3) Que cet accord risque, à l'avenir de limiter l'appui que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent accorder à l'industrie canadienne du bois d'œuvre;
- 4) Que de nombreux emplois et de petites communautés rurales au Canada pourraient être en danger à cause de cet accord;
- 5) Que cet accord crée un précédent dangereux du fait qu'il contourne le processus de règlement des différends de l'ALENA, qui pourrait dès lors en être affaibli.

Il s'agit de problèmes que surveillera le Comité des affaires étrangères et du commerce international. Le Comité compte poursuivre son examen complet de l'accord en 2007.

La motion est adoptée par le vote suivant :

POUR : Les honorables sénateurs Corbin, Dawson, Downe, Mahovlich, Mitchell et Stollery : 6;

CONTRE : Les honorables sénateurs Andreychuk, Di Nino, Eyton et Segal : 4.

Il est convenu que ce projet de loi soit adopté, avec dissidence.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat avec observations.

À 15 h 39, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 13, 2006
(23)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day in camera at 4 p.m. in room 160-S of the Centre Block, the Chair, the Honourable Hugh Segal, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Corbin, Dawson, Di Nino, Downe, Mahovlich, Merchant, Segal and Stollery (8).

Also present: From the Parliamentary Research Branch: Peter Berg and Allison Goody, Analysts.

Pursuant to the order of reference passed by the Senate on Tuesday, May 9, 2006, the committee continued to study the development and security challenges facing Africa; the response of the international community to enhance that continent's development and political stability; Canadian foreign policy as it relates to Africa; and other related matters. (*For the complete text of the order of reference, see Issue No. 1, Tuesday, May 16, 2006.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be authorized to sit in on the meeting.

The committee examined a draft report.

At 5:14 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,
François Michaud
Clerk of the Committee

OTTAWA, le mercredi 13 décembre 2006
(23)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à 16 h, à huis clos, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Hugh Segal, président.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Corbin, Dawson, Di Nino, Downe, Mahovlich, Merchant, Segal, et Stollery (8).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque : Peter Berg et Allison Goody, analystes.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 mai 2006, le comité poursuit son étude des défis en matière de développement et de sécurité auxquels fait face l'Afrique; la réponse de la communauté internationale en vue de promouvoir le développement et la stabilité politique de ce continent; la politique étrangère du Canada envers l'Afrique; ainsi que d'autres sujets connexes. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 du mardi 16 mai 2006.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité étudie un projet d'ordre de rapport.

Il est convenu que les adjoints des sénateurs soient autorisés à assister à la présente séance.

Le comité étudie une ébauche de rapport.

À 17 h 14, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, December 14, 2006

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has the honor to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-24, An Act to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other Acts as a consequence, has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, December 13, 2006 examined the said Bill and now reports the same without amendment. Your Committee appends to this report certain observations relating to this Bill.

Respectfully submitted,

Le président,

HUGH SEGAL

Chair

Observations to the Sixth Report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade (Bill C-24)

In reviewing Bill C-24, the committee is concerned that the Bill and the agreement that it enacts either create or exacerbate a number of softwood lumber trade issues including:

- 1) That some \$1.0 billion has been left in the U.S., some \$500 million of which can be used by the industry there to compete with Canadian industry;
- 2) That there are no guarantees that this agreement will last beyond two years;
- 3) That this agreement may in future limit the support that the Canadian federal and provincial governments can give to the Canadian lumber industry;
- 4) That many jobs and small, rural communities in Canada may be in jeopardy, because of this agreement;
- 5) That this agreement sets a dangerous precedent in circumventing the NAFTA dispute resolution process, thereby potentially weakening NAFTA.

These are amongst the issues that the Foreign Affairs and International Trade Committee will continue to monitor. The Committee plans to continue its comprehensive review of the agreement in 2007.

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 14 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'œuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 13 décembre 2006, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement. Votre Comité joint à ce rapport certaines observations relatives au projet de loi.

Respectueusement soumis,

Observations au sixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (Le projet de loi C-24)

Dans son examen du projet de loi C-24, le Comité craint que le projet de loi et l'accord qu'il promulgue aggravent les problèmes dans l'industrie du bois d'œuvre ou en créent de nouveaux, notamment :

- 1) Qu'une somme d'environ un milliard de dollars a été concédée aux États-Unis, dont quelques 500 millions peuvent servir à l'industrie pour concurrencer l'industrie canadienne;
- 2) Qu'il n'existe aucune garantie que cet accord durera plus de deux ans;
- 3) Que cet accord risque, à l'avenir de limiter l'appui que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent accorder à l'industrie canadienne du bois d'œuvre;
- 4) Que de nombreux emplois et de petites communautés rurales au Canada pourraient être en danger à cause de cet accord;
- 5) Que cet accord crée un précédent dangereux du fait qu'il contourne le processus de règlement des différends de l'ALENA, qui pourrait dès lors en être affaibli.

Il s'agit de problèmes que surveillera le Comité des affaires étrangères et du commerce international. Le Comité compte poursuivre son examen complet de l'accord en 2007.

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 13, 2006

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs, to which was referred Bill C-24, to impose a charge on the export of certain softwood lumber products to the United States and a charge on refunds of certain duty deposits paid to the United States, to authorize certain payments, to amend the Export and Import Permits Act and to amend other acts as a consequence, met this day at 2:35 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Hugh Segal (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: We meet today as the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade for the purposes of considering Bill C-24, which received second reading in the Senate of Canada last night and was referred to this committee for debate and discussion in the report stage.

We are honoured to have with us the Minister of International trade, the Honourable David Emerson; and his Parliamentary Secretary, Ms. Guergis. I am delighted that you could make yourselves available on short notice to reflect on this piece of legislation and take questions from members of the committee.

I propose, minister and colleagues, that we invite the minister to make a very brief opening statement. This matter has been assessed in some detail in the other place, and we have had a general study in this committee with respect to the softwood lumber policy. The minister was very forthcoming but the bill itself has some urgency and importance and if we could ask the minister to reflect on that and then ask questions, then we can decide how to proceed relative to the actual committee consideration of the details.

Hon. David Emerson, P.C., M.P., Minister of International Trade: Thank you very much, Mr. Chairman. May I first introduce Andrea Lyon, my Assistant Deputy Minister for North American policy matters. She is also madam softwood lumber in my world.

I have speaking notes that were prepared for me, senators, but I think it is nothing that I have not said in the other place, as you like to say, already. I will table the draft speaking notes and just make a few quick comments about softwood lumber, Bill C-24, and why this is important and, I believe, somewhat urgent.

You will know that the lumber business is in rough shape today for cyclical reasons. The United States housing market has taken a turn for the worse and appears not to be getting better in a big hurry. The industry in the U.S. is feeling a bit of pain; the industry in Canada is feeling pain.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi C-24, Loi imposant des droits sur l'exportation aux États-Unis de certains produits de bois d'oeuvre et des droits sur les remboursements de certains dépôts douaniers faits aux États-Unis, autorisant certains paiements et modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui à 14 h 35 pour en faire l'examen.

Le sénateur Hugh Segal (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Aujourd'hui, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit pour faire l'examen du projet de loi C-24. Ce dernier a franchi l'étape de la deuxième lecture hier au Sénat du Canada et a été renvoyé à notre comité pour qu'il fasse l'objet d'un débat à l'étape du rapport.

Nous sommes honorés d'avoir avec nous le ministre du Commerce international, l'honorable David Emerson, et son secrétaire parlementaire, Mme Guergis. Je suis ravi que vous ayez pu vous libérer à court préavis pour partager avec nous votre réflexion au sujet de cette mesure législative et répondre aux questions des membres du comité.

Chers collègues, je propose d'inviter le ministre à faire une brève déclaration liminaire. Cette question a été évaluée en détail à l'autre endroit, et notre comité a effectué une étude générale au sujet de la politique du bois d'oeuvre. Le ministre s'est montré fort disponible, mais le projet de loi proprement dit a un caractère urgent et important. Si le ministre pouvait faire le point et ensuite répondre aux questions, nous pourrions ensuite décider comment le comité s'y prendra pour mener à bien l'examen détaillé de la mesure.

L'honorable David Emerson, C.P., député, ministre du Commerce international : Merci beaucoup, monsieur le président. Permettez-moi de vous présenter Mme Andrea Lyon, ma sous-ministre adjointe pour les questions de politiques concernant l'Amérique du Nord. Dans mon univers, elle est aussi madame bois d'oeuvre.

Sénateurs, j'ai en main quelques notes qui ont été rédigées à mon intention, mais elles ne renferment rien de nouveau par rapport à ce que j'ai déjà dit à l'autre endroit, comme vous l'avez mentionné. Je vais déposer l'ébauche de ces notes et me borner à faire quelques brèves observations au sujet du bois d'oeuvre. Je vais tenter de vous expliquer pourquoi le projet de loi C-24 revêt autant d'importance et pourquoi, à mon avis, il est quelque peu urgent.

Comme vous le savez, le secteur du bois d'oeuvre est plutôt mal en point à l'heure actuelle pour des raisons cycliques. Aux États-Unis, le marché de l'habitation s'est détérioré, et il ne semble pas qu'il se relèvera rapidement. Le secteur américain est touché et le secteur canadien est ébranlé.

If you are familiar with this file at all, you will know that softwood lumber trade wars have been going on for the better part of 100 years. The latest series of spats have gone on for a couple of decades. This latest dispute is worse than all of the others because for the first time this dispute brings into play not only allegations of subsidies by Canadian governments of the Canadian industry but also allegations of dumping by the Canadian industry, a practice, which is really a corporate practice, and not one which involves any allegations of government policy matters.

The softwood lumber agreement that we have negotiated, I strongly believe is a good agreement; however, it is not a perfect agreement. Any time you have a negotiation, if you get perfection, it would be a strange outcome indeed. There are always little things that we would like to see improved about the agreement, but it does some fundamentally important things. It gets lots of cash into the hands of companies. That cash is flowing on an accelerated basis because the Government of Canada put in place a mechanism through Export Development Canada to speed up the flow of deposits. Roughly 97 per cent of the companies using that mechanism now have their money and that is being used to reinvest in mills, in technology, in acquiring companies, and in expanding Canada's lumber business as we speak. That is very good.

More fundamentally, however, from a longer term perspective, the softwood lumber agreement creates a framework in which the agreement can be further improved. There are committees to look at identified specific issues where we know we can make improvements. The agreement includes a dispute resolution mechanism that, for issues arising out of this particular agreement, will probably work in a more timely and effective definitive manner than chapter 19. We have protection for Canadian forest policies that were in place at the time of signing and, in addition, certain policies that were being transitioned in at the time of signing. I have heard MPs in the House of Commons indicate that if stumpage under a market-based timber pricing system were ever to decline, it would be contravention of this agreement. That is not correct. This agreement actually protects market-based timber pricing systems whereby timber prices can go either up or, more likely in the current market environment, down. That is protected by this agreement. We are protected because the American protectionists and the American government are prohibited from bringing trade actions on Canada's softwood lumber industry for the next seven to nine years.

This is a good agreement, which creates stability, and a framework from which we can plan and build. If we do not get this legislation through, I am very fearful of the uncertainty that it would create for Canada's forest industry going into 2007. That is why this has a tremendous amount of urgency. Companies have accepted it; they have supported it. Virtually all provinces have

Si vous connaissez le moindrement ce dossier, vous savez que le commerce du bois d'oeuvre a donné lieu à des conflits depuis plus d'une centaine d'années. Les derniers soubresauts de ces guerres commerciales ont duré quelques décennies. Le conflit le plus récent est pire que tous les autres car, pour la première fois, on a vu non seulement des allégations de subventions versées à l'industrie canadienne par les gouvernements canadiens, mais aussi des allégations de dumping de la part de l'industrie canadienne, pratique attribuée aux grandes sociétés et qui n'a rien à voir avec les orientations stratégiques du gouvernement.

Je suis fermement convaincu que l'accord sur le bois d'oeuvre que nous avons négocié est un bon accord, même s'il n'est pas parfait. Il serait plutôt curieux d'obtenir la perfection chaque fois que l'on négocie. Il y a certes des petites choses que nous aurions aimé améliorer au sujet de l'accord, mais il accomplit des choses fondamentalement importantes. Il permet aux entreprises de mettre la main sur des sommes considérables. L'argent entre à un rythme accéléré parce que le gouvernement du Canada a mis en place par l'entremise d'Exportation et développement Canada un mécanisme permettant d'accélérer les dépôts. Environ 97 p. 100 des entreprises qui ont eu recours à ce mécanisme ont maintenant reçu leur argent et elles s'en servent en ce moment même pour réinvestir dans des scieries, dans la technologie, dans l'acquisition de sociétés et dans l'expansion du secteur du bois d'oeuvre au Canada. Et c'est une bonne chose.

Plus fondamentalement, toutefois, dans une perspective à long terme, l'accord sur le bois d'oeuvre crée un cadre qui permet d'y apporter des améliorations ultérieures. Des comités s'attachent à identifier des questions spécifiques qui, à notre avis, pourraient faire l'objet d'améliorations. L'accord englobe un mécanisme de résolution des différends qui permettra sans doute de régler de façon plus rapide, efficace et définitive que le chapitre 19 les questions découlant de cette entente en particulier. Les politiques forestières canadiennes existantes au moment de la signature sont protégées, de même que certaines politiques transitoires au moment de la conclusion de l'accord. J'ai entendu des députés dire à la Chambre des communes que si les droits de coupe devaient décliner dans le contexte d'un système d'établissement des prix fondé sur le marché, cela contreviendrait à l'accord. Ce n'est pas exact. En fait, l'accord protège les systèmes de fixation des prix du bois fondés sur le marché, lesquels permettent des fluctuations à la hausse ou à la baisse et plus vraisemblablement à la baisse dans l'environnement commercial actuel. Cela est protégé par l'accord. Nous sommes protégés parce qu'il est interdit au gouvernement et aux protectionnistes américains de prendre des mesures commerciales à l'encontre de l'industrie du bois d'oeuvre canadienne d'ici sept à neuf ans.

L'accord est bon parce qu'il est porteur de stabilité et qu'il nous donne un cadre à partir duquel nous pouvons planifier et bâtir. Si nous n'adoptons pas cette mesure, je crains énormément l'incertitude que cela créerait dans l'industrie forestière canadienne alors que l'année 2007 est à nos portes. Voilà pourquoi cette mesure revêt une grande urgence. Les entreprises

supported this agreement. Now is the time to close the book on it and get on with building the industry.

Senator Mitchell: Nice to see you, minister. I have a series of quick questions that I would like to put to you. Of the \$1 billion that has been left on the table in the United States, \$500 million will remain with the industry there. Is it true that the industry can use that \$500 million specifically to develop markets and for other competitive advantages over our industry?

Mr. Emerson: The money that was left in the United States, which is about 18 per cent of the duties that were on deposit, is divided into two pots. One pot goes for meritorious initiatives, which would include market development for the industry in North America, not just in the United States. The \$500 million that goes to the U.S. industry goes to the U.S. industry; that is the way it is. As unsavoury as many will find it, including myself, that was the price of the deal. However, we did get over \$5 billion of cash back into the hands of Canadian companies. As we speak, those companies are investing and buying U.S. mills and mills elsewhere to help them build a more competitive global industry.

Senator Mitchell: This may have been a coincidence, but it seemed to be more than that. That is, a series of commitments by the former government to support the industry loan guarantees and environmental support — I think it was \$200 million — have been discontinued. Is that a coincidence, or does that reveal that while the U.S. government may well be able to support its industry with subsidies and loan guarantees, Canadian federal and provincial governments will not be able to do so? Will we be limited in the kind of support and sovereignty that we can exercise over the support of our industry?

Mr. Emerson: Let me be clear. I was in the former government, as you know.

Senator Mitchell: We have not forgotten.

Mr. Emerson: A number of options were considered — without disclosing cabinet confidentialities — but publicly I was open about the different options, one of which was to buy the right to the duty deposits by the Government of Canada of Canadian producers as a way of getting cash quickly into their companies. There was musing about paying 50 per cent of the value of those duty deposits so they would at least get a certain amount of cash for survival purposes. The other option that became part of government policy at that time, and which was called for by various parties in the House, was loan guarantees. Loan guarantees, I can tell you, are very messy as financial institutions become involved and they have security demands.

l'ont acceptée et l'ont appuyée. Quasiment toutes les provinces sont également en faveur de cet accord. Le moment est venu de clore le dossier et de s'attacher à assurer l'expansion du secteur forestier.

Le sénateur Mitchell : Ravi de vous voir, monsieur le ministre. J'ai plusieurs questions rapides à vous poser. De la somme de un milliard de dollars qui a été laissée sur la table aux États-Unis, 500 millions vont rester entre les mains du secteur américain. Est-il exact que les entreprises américaines pourront se servir de ces 500 millions de dollars spécifiquement pour développer des marchés et se doter d'autres avantages pour livrer concurrence à notre secteur?

M. Emerson : La somme qui a été laissée aux États-Unis, laquelle représente environ 18 p. 100 des dépôts douaniers, est divisée en deux enveloppes. La première sert à financer des initiatives méritoires, notamment le développement de marchés pour le secteur du bois d'oeuvre en Amérique du Nord, et non seulement aux États-Unis. Quant aux autres 500 millions de dollars, ils vont effectivement au secteur américain; c'est comme ça. Aussi difficile à avaler que cela puisse être pour bien des gens, dont je suis, c'était le prix pour conclure le marché. Toutefois, nous avons rapatrié plus de cinq milliards de dollars en espèces qui ont été versés à des entreprises canadiennes. En ce moment même, ces entreprises investissent et achètent des usines aux États-Unis et ailleurs afin de bâtir une industrie mondiale plus compétitive.

Le sénateur Mitchell : C'est peut-être une coïncidence, mais il m'a semblé que ça ne l'était pas. De multiples engagements que l'ancien gouvernement avait pris en vue d'appuyer le secteur, des garanties de prêts et des mesures écologiques, à hauteur de 200 millions de dollars, si je ne m'abuse, ont été abandonnés. Est-ce une coïncidence ou faut-il comprendre qu'en comparaison de l'appui que le gouvernement américain pourra fournir à son industrie, sous forme de subventions et de garanties de prêts, les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ne pourront pas faire la même chose? Serons-nous restreints pour ce qui est de la souveraineté que nous pourrions exercer et des mesures de soutien que nous pourrions prendre dans ce secteur?

M. Emerson : Je tiens à ce que soit clair. Comme vous le savez, je faisais partie de l'ancien gouvernement.

Le sénateur Mitchell : Nous ne l'avons pas oublié.

M. Emerson : Je peux vous dire, sans trahir le caractère confidentiel des délibérations du Cabinet, qu'un certain nombre d'options ont été envisagées. Publiquement, j'étais ouvert à différentes options dont l'une était l'achat, par le gouvernement du Canada, des dépôts douaniers des producteurs canadiens pour que ces derniers puissent injecter rapidement de l'argent comptant dans leurs entreprises. On a envisagé de leur payer 50 p. 100 de la valeur de ces dépôts pour qu'ils puissent à tout le moins obtenir des liquidités leur permettant de survivre. L'autre option qui est devenue partie intégrante de la politique gouvernementale à ce moment-là, et qui était réclamée par les divers partis à la Chambre, était le recours à des garanties de prêts. Je peux vous

They have to work with each of the companies to secure their claim on the deposits. It was not a good choice.

What we have done here is actually produce, through the accelerated deposit payment mechanism of EDC, a way of getting cash into the companies. It is far superior to any of the proposals for loan guarantees or any of the other proposals.

It is no longer possible for the United States or Canada to subsidize its industries. I am sure that our agreement will be tested in the months ahead because, as you know, Canadian governments have put in certain initiatives that we will have to defend under the terms of the agreement.

Senator Mitchell: I know that the Canadian Lumber Remanufacturers Alliance is concerned that in areas under Option B, where quotas will be set at the minister's discretion, that process has not really been defined. Can you give us some insights on how these will be set and hopefully emphasize that they will be done using a set of principles that they would at least deem to be fair?

Mr. Emerson: Probably one of the only reasons why this agreement really saw the light of day was because we built in features that enabled flexibility amongst provinces in terms of how they would manage their lumber industry under this agreement. In particular, we gave them different options for situations of weak lumber markets. For example, if you wanted to have unlimited ability to continue shipping into the U.S. market, you could take Option A and have an export tax. If you were less concerned about volume and wanted to lower your export tax substantially, you could choose Option B. We have undertaken to consult with industry and provinces on how they would, in Option B, allocate the quota, which would be required to put that into play.

We are receiving advice and recommendations from the provinces. I have spoken with the Canadian Lumber Remanufacturers Alliance. I understand that association has an issue, which we are reviewing. I cannot tell you at this time precisely how or if we will be able to resolve that, but I do understand the issue and will be looking at that.

Senator Mitchell: The United Steelworkers are particularly concerned, as are many stakeholders, that many Canadian jobs will be lost; others are concerned about the impact of this on small, rural communities. Much of this comes down to the idea that value-added industry will be exported to the United States. A corollary is that Canadian companies that are receiving the \$4 billion now are beginning to buy mill plants in the United States. Can you comment on that? What assessments have you

dire que les garanties de prêts sont très compliquées puisqu'il faut faire appel aux institutions financières et que ces dernières exigent des garanties. Elles doivent collaborer avec chacune des entreprises concernées pour garantir leur droit de réclamer les dépôts. Ce n'était pas un bon choix.

Ce que nous avons fait, en l'occurrence, c'est redistribuer l'argent aux entreprises grâce au mécanisme de recouvrement accéléré des dépôts douaniers. Ce mécanisme est de loin supérieur à l'option garantie de prêts ou à n'importe laquelle des autres propositions.

Il n'est plus possible pour le Canada ou les États-Unis de subventionner leurs industries. Je suis sûr que notre accord sera mis à l'épreuve dans les mois à venir car, comme vous le savez, les gouvernements canadiens ont pris certaines initiatives que nous devons défendre selon les termes de l'accord.

Le sénateur Mitchell : Je sais que la Canadian Lumber Remanufacturers Alliance s'inquiète du fait que dans certains domaines relevant de l'Option B, où les quotas seront établis à la discrétion du ministre, le processus n'est pas vraiment bien défini. Pouvez-vous nous donner un aperçu de la façon dont ils seront fixés et, je l'espère, nous donner l'assurance qu'ils le seront en vertu d'un ensemble de principes qui seraient à tout le moins réputés équitables?

M. Emerson : L'une des seules raisons pour lesquelles cet accord a pu voir le jour, c'est sans doute parce que nous y avons intégré des caractéristiques qui accordent aux provinces toute la souplesse voulue sur la façon de gérer leur industrie du bois d'oeuvre. Plus particulièrement, nous leur avons donné différentes options pour réagir à la faiblesse des conditions du marché du bois d'oeuvre. Par exemple, une province qui voudrait bénéficier de la possibilité illimitée de poursuivre ses livraisons sur le marché américain pourrait se prévaloir de l'Option A et accepter d'être assujettie à une taxe d'exportation plus élevée. La province qui souhaite réduire son volume d'exportations et, partant, diminuer substantiellement sa taxe d'exportation pourrait choisir l'Option B. Nous avons entrepris des consultations avec les intervenants du secteur et les provinces pour savoir de quelle façon, aux termes de l'Option B, elles alloueraient les quotas qui seraient alors nécessaires.

Nous recevons les avis et les recommandations des représentants des provinces. Je me suis entretenu avec les porte-parole de la Canadian Lumber Remanufacturers Alliance. Je crois savoir que cette association a un problème, qui fait présentement l'objet d'un examen. Je ne peux pas vous dire précisément à ce stade-ci de quelle façon ou même si nous pourrions le résoudre, mais je sais ce qu'il en est et nous étudierons la question.

Le sénateur Mitchell : Comme bien d'autres acteurs du milieu, les Métallurgistes unis s'inquiètent de la perte de nombreux emplois canadiens; d'autres se préoccupent de l'incidence de l'accord sur les petites communautés rurales. En grande partie, cette inquiétude est suscitée par le fait qu'on exportera aux États-Unis une industrie à valeur ajoutée. Le corollaire, c'est que les entreprises canadiennes qui reçoivent quatre milliards de dollars maintenant commenceront à acheter des scieries aux États-Unis.

done on the jobs that will be lost and the investment that will escape Canada and go to the States? Do you have the figures? Are you concerned about that?

Mr. Emerson: Let me say off the top that Canadian companies that want to be globally competitive really do not have a choice but to be looking at acquiring assets in other markets. That is how you create a global supply chain. If you do not do that, you will probably fail, which is more costly to the company and in terms of jobs than acquiring assets abroad or in the U.S. that will enable you to be globally competitive.

On the United Steelworkers' position on this issue, I find that there is a great deception being perpetrated out there that, somehow, if we did not have the softwood lumber agreement, we would be in wide-open free trade and happiness would prevail and we would be expanding like mad. Nothing could be further from the truth. We are in a bad market right now. There would be further appeals of the current softwood lumber case. We were aware that the duties in place today or that were in place before this agreement came into force were about to increase.

We also know that if the Americans would have — and they would have, we know with certainty — brought another case in this market, we would have been in serious trouble. We would have been back into a dumping case where our grounds for defence would have been far weaker. We would have been into preliminary duties again.

Preliminary duties are just a euphemism for a duty that allows five years while you fight it out in the courts and pay your lawyer. The job loss, in my opinion — and it is a strongly-held opinion, as you can tell — without this agreement would have been profoundly higher than with it.

On value-added, under the agreement, we continue to have the provision for reviewing how this agreement treats value-added and log exports, where we can put in place further regional exemptions. There are mechanisms where we can begin to work on a collaborative basis with the American industry, with our own industry, government to government, as well as industries looking at how we can improve how the North American industry works better over all.

Senator Mitchell: You make the point that companies have to be globally competitive — and I agree, absolutely. However, it is one thing to be globally competitive because you choose to do that as a company; it is another thing to have to be globally

Pouvez-vous commenter cela? Avez-vous évalué les emplois qui seront perdus et les investissements qui quitteront le Canada pour les États-Unis? Avez-vous des chiffres? Êtes-vous inquiet à ce sujet?

M. Emerson : Je voudrais dire d'entrée de jeu que les compagnies canadiennes qui veulent être compétitives sur la scène mondiale n'ont pas vraiment le choix : elles doivent chercher à acquérir des actifs dans d'autres marchés. C'est ainsi que l'on crée une chaîne mondiale d'approvisionnement. Les compagnies qui ne le font pas vont probablement faire faillite, ce qui est plus coûteux en termes d'emplois que d'acquérir à l'étranger ou aux États-Unis des actifs qui permettent d'être compétitifs sur la scène mondiale.

Au sujet de la position des Métallurgistes unis sur cette question, je constate qu'on est en présence d'une véritable supercherie quand on entend dire que, si nous n'avions pas l'accord sur le bois d'oeuvre, nous aurions le libre-échange intégral, que tout le monde serait heureux et que la croissance serait phénoménale. Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité. Le marché actuel est très défavorable. Il y aurait d'autres appels dans le dossier actuel du bois d'oeuvre. Nous savons que les droits qui existent aujourd'hui ou qui existaient avant l'arrivée de cet accord étaient sur le point d'augmenter.

Nous savons aussi que si les Américains avaient intenté de nouveaux recours dans la conjoncture actuelle, ce qu'ils auraient fait inévitablement, nous le savons avec certitude, nous aurions été sérieusement en difficulté. Nous aurions été obligés de nous défendre de nouveau contre des accusations de dumping et notre défense aurait été beaucoup plus faible. On aurait encore une fois imposé des droits provisoires.

Quand on dit provisoires, c'est un euphémisme, car ces droits sont prélevés durant cinq ans pendant lesquels on doit plaider devant les tribunaux et payer un avocat. Les pertes d'emploi, à mon avis — ce n'est pas seulement mon opinion, c'est ma conviction profonde, comme vous pouvez vous en rendre compte — auraient été beaucoup plus nombreuses en l'absence de cet accord.

Au sujet de la valeur ajoutée, aux termes de l'accord, nous continuons de bénéficier d'une disposition nous permettant d'examiner la situation de la valeur ajoutée et des exportations de grumes sous le régime de cet accord, et cette disposition nous permet d'établir des exemptions régionales plus étendues. Il y a des mécanismes qui nous permettent de commencer à travailler en collaboration avec l'industrie américaine, avec notre propre secteur, de gouvernement à gouvernement, et aussi entre les entreprises du secteur, pour voir comment nous pouvons améliorer le fonctionnement global de l'industrie nord-américaine.

Le sénateur Mitchell : Vous faites valoir que les compagnies doivent être compétitives sur la scène mondiale, et je suis entièrement d'accord là-dessus. Cependant, c'est une chose de livrer concurrence dans le monde entier parce qu'on choisit de le

competitive because of an agreement that your government implemented that drives you to do that.

There is concern that this agreement sets a dangerous precedent in circumventing the NAFTA dispute resolution — that it did not work in this case, and now we have proven it for sure. In fact, we proved it at the time when we finally won in that U.S. tribunal. However, this agreement seems to confirm that this dispute resolution will not work and, therefore, NAFTA is in jeopardy and becomes significantly weakened for the future.

Mr. Emerson: I think, if anything, we have improved the prospects for Chapter 19. You must know that the U.S. Congress, and the climate of public opinion in the U.S. today, is running heavily against NAFTA. You must know that if we would have continued this dispute under Chapter 19 — and we would have continued it for another year or two at least under the old dispute case — that this would have created an awful lot of animosity in the U.S. and a lot more uncertainty in Canada.

We now have an agreement that has its own dispute resolution mechanism. Do we wish we did not have to have an alternative dispute resolution mechanism? You bet. I would love for Chapter 19 to be able to resolve disputes in six months or even a year, but it does not work that way. It takes years, in complex cases like softwood lumber, using Chapter 19.

Chapter 19 works well for cases that are not as complex. Lumber is unique because of the nature of Crown tenures in Canada. Chapter 19 works poorly for softwood lumber, but it works extremely well for other products that are not quite as complicated.

Senator Mitchell: It is interesting you should mention that there is a great deal of animosity or concern with NAFTA. We were all under the impression that your government's new open policy with the U.S. was going to fix that relationship problem, but obviously it has not.

Mr. Emerson: Again, everyone who is involved in a substantial way, as opposed to a political way, needs to and must understand that trade policies in the United States are not driven by the President; they are driven by Congress, and the laws of Congress. You can generate goodwill, and you can generate a sense of urgency and willingness for U.S. industry to be more compromising, but you cannot override their legal rights.

The problem with NAFTA, if I can say there is a problem, is that NAFTA is built on respect for domestic law. Chapter 19 is not like the WTO. It is not a body of non-American law; it is

faire et d'orienter sa compagnie dans cette direction, mais c'en est une autre que d'être obligé d'affronter la concurrence mondiale à cause d'une entente que votre gouvernement a mis en oeuvre et qui vous dicte cette ligne de conduite.

Certains craignent que cet accord crée un dangereux précédent en contournant le mécanisme de règlement des différends de l'ALENA, mécanisme qui n'a pas fonctionné de manière satisfaisante en l'occurrence, ce qui est maintenant prouvé hors de tout doute. En fait, nous l'avons prouvé quand nous avons enfin eu gain de cause devant le tribunal américain. Cependant, cet accord semble confirmer que ce mécanisme de règlement des différends ne fonctionnera pas et qu'en conséquence, l'ALENA est en péril et sera considérablement affaibli à l'avenir.

M. Emerson : Je pense que nous avons au contraire amélioré les perspectives aux termes du chapitre 19. Vous devez savoir que le Congrès des États-Unis, ainsi que l'opinion publique actuelle aux États-Unis, ont un parti pris très prononcé contre l'ALENA. Vous devez savoir que si nous avions continué ce différend aux termes du chapitre 19 — et nous l'aurions continué pendant encore au moins un an ou deux si les choses avaient suivi leur cours dans ce dossier — cela aurait créé énormément d'animosité aux États-Unis et beaucoup plus d'incertitude au Canada.

Nous avons maintenant un accord qui comporte son propre mécanisme de règlement des différends. Est-ce que nous souhaiterions ne pas avoir besoin d'un autre mécanisme de règlement des différends? Et comment! Je serais ravi que le chapitre 19 permette de résoudre les différends en six mois ou même un an, mais ce n'est pas ainsi que cela se passe. Il faut des années dans des affaires complexes comme celle du bois d'oeuvre, quand on invoque le chapitre 19.

Les dispositions du chapitre 19 donnent de bons résultats dans des affaires moins complexes. Le bois d'oeuvre est un cas particulier à cause de la nature des terres domaniales au Canada. Le chapitre 19 n'est pas satisfaisant pour le bois d'oeuvre, mais il donne d'excellents résultats pour d'autres produits qui ne présentent pas une problématique aussi compliquée.

Le sénateur Mitchell : C'est intéressant que vous disiez qu'il y a énormément d'animosité ou de préoccupation relativement à l'ALENA. Nous avons tous l'impression que la nouvelle politique d'ouverture de votre gouvernement face aux États-Unis allait régler ce problème dans les relations entre nos deux pays, mais cela n'a manifestement pas été le cas.

M. Emerson : Encore une fois, quiconque s'occupe de ce dossier en profondeur, et non pas seulement du point de vue politique, doit comprendre que les politiques commerciales des États-Unis ne sont pas dictées par le président; elles sont dictées par le Congrès et par les lois adoptées par le Congrès. On peut créer un climat de bonne volonté et susciter un sentiment d'urgence, rendant ainsi les entreprises américaines davantage disposées à accepter des compromis, mais on ne peut pas annuler les droits qui leur sont conférés par la loi.

Le problème de l'ALENA, si je peux dire qu'il s'agit d'un problème, c'est que l'ALENA est fondé sur le respect de la législation nationale. Le chapitre 19 n'est pas comme l'OMC. Ce

really a set of mechanisms that adjudicate trade disputes, but respecting U.S. law — or Canadian law, if it were a Canadian-initiated dispute. We are in a world where Congress is basically writing the law and shaping the regulations. Chapter 19 simply is a set of processes that allow you to arbitrate disputes based on those laws.

[*Translation*]

Senator Dawson: I would like first of all to thank Senator Mitchell, who kindly sponsored this bill at such short notice. I would like also to apologize to the people who wanted to intervene at either the Standing Committee on National Finance or the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade. Obviously, this being the end of a session, we must act. And in a spirit of cooperation that I share with my friends opposite, we are pleased to cooperate with the government.

We must tell the people that the terms of reference of this Senate committee still stand. We will examine the process, the whole issue of softwood lumber, because there are still some claims that are legitimate and demands to the federal government. Some people say that the minister may have rejected, in another government, offers that would have been better than this one. We will have the opportunity to discuss the matter; for the time being, let us focus on the matter at hand today.

The Chairman: Let me confirm that in our last interim report to the Senate, we underlined that the focus of our study was the softwood lumber policy and not the bill that we have before us. We did say that our recommendation to the Senate was to continue our examination and this is what our committee will be doing. You are perfectly right on this.

Senator Dawson: I wanted to reassure those who wanted to be heard and who, unfortunately, because of what transpired today, will not be able to do so, that they will have other opportunities to come and tell the Canadian Parliament what they did like or did not like in this process. Still, I wanted to reassure the minister that we will cooperate, but that there is still an enormous task to be done on this level. Minister, this committee intends to invite you to appear once more in order to hear your views on the next steps for this legislation. However, let me assure you that personally, I am pleased to cooperate. Not because we believe this to be the best process, but in a spirit of cooperation in this end of session, it is such a pleasure to work with the Conservatives.

The Chairman: Thank you.

[*English*]

Senator Stollery: Minister, is it correct to say that this is the third agreement?

Mr. Emerson: This is the fourth agreement and the fifth would be coming up if we did not have the present agreement.

n'est pas un ensemble de lois non américaines; en fait, c'est plutôt une série de mécanismes pour trancher les différends commerciaux, mais tout en respectant la loi américaine, ou encore la loi canadienne, s'il s'agissait d'un différend amorcé à l'initiative du Canada. Dans le monde dans lequel nous vivons, c'est essentiellement le Congrès qui fait la loi et qui façonne la réglementation. Le chapitre 19, c'est simplement un processus qui permet d'arbitrer des différends en se fondant sur les lois en vigueur.

[*Français*]

Le sénateur Dawson : J'aimerais tout d'abord remercier le sénateur Mitchell, qui a bien voulu parrainer ce projet de loi sous un si bref avis. J'aimerais également m'excuser auprès de certaines personnes qui ont voulu intervenir en ce qui regarde la réunion soit du Comité permanent des finances nationales ou du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. Il est évident qu'étant à la fin d'une session, on doit agir. Et dans l'esprit de collaboration, que je partage avec mes amis de l'autre côté de la Chambre, il nous fait plaisir de collaborer avec le gouvernement.

On doit dire aux gens que le mandat du comité sénatorial existe toujours. On va étudier le processus, le dossier du bois d'œuvre, parce qu'il y a encore des revendications qui sont justifiées et des récriminations contre le gouvernement. Certaines personnes disent que le ministre a peut-être refusé, dans un autre gouvernement, des offres qui auraient été meilleures que celle-ci. On aura l'occasion d'en débattre; pour l'instant, on se limite à ce qui se passe aujourd'hui.

Le président : Laissez-moi confirmer que dans notre dernier rapport intérimaire au Sénat, on a souligné qu'il s'agissait d'une étude de la politique sur le bois d'œuvre et non pas sur le projet de loi qui est devant nous. On a souligné que notre recommandation au Sénat était de poursuivre l'étude, et c'est ce que notre comité fera. Vous avez parfaitement raison là-dessus.

Le sénateur Dawson : Je voulais rassurer ceux qui voulaient être entendus qui malheureusement, à cause du déroulement de la journée, ne le pourront pas, qu'ils auront d'autres occasions de venir dire au Parlement canadien ce qu'ils ont aimé ou pas du processus. Je voulais quand même rassurer le ministre qu'on collaborera, mais qu'il y a encore énormément de choses à faire à ce niveau. Le comité, monsieur le ministre, a l'intention de vous inviter à nouveau pour vous entendre sur les prochaines étapes dans cette législation. Je peux toutefois vous assurer que personnellement, je suis heureux de collaborer. Ce n'est pas parce qu'on pense que c'est le meilleur processus, mais dans un esprit de collaboration de fin de session, c'est tellement plaisant de travailler avec les conservateurs.

Le président : C'est moi qui vous remercie.

[*Traduction*]

Le sénateur Stollery : Monsieur le ministre, est-il exact de dire que cet accord est le troisième?

M. Emerson : C'est le quatrième accord et le cinquième serait imminent si nous n'avions pas conclu le présent accord.

Senator Stollery: In any case, we have been told this is the first time that our companies do not get all their money back. In the previous agreements, the companies got all their money back; in this one they do not. Is that right?

Mr. Emerson: In previous agreements, the disputes were different; they did not involve the dumping duties. In the last softwood lumber agreement, it was a pure quota agreement. This is a much more — if I can use the word — “liberal” agreement in that it gives opportunities for Canadian companies to continue to grow their market share.

This is a completely different agreement. It has been going on for a lot longer. In the negotiated agreement, I can tell you, the discussions have been going on around splitting the deposit at the 50 per cent level. Gradually, we have upped the take for Canadian companies from 50 per cent to what ended up at 82 per cent. It is a compromise.

Senator Stollery: However, it is actually the first agreement where they do not get 100 per cent of their money back.

Mr. Emerson: I think that is correct.

Senator Stollery: I would like to observe that when we talk about the lumber companies in Canada getting money because of what we are doing here, they are actually getting their own money. Nobody is giving them money; they are just getting their own money back.

One thing has not been answered but it has come up a couple of times. This committee is fairly knowledgeable about the softwood lumber dispute. We know that when lumber prices are rising in the U.S., we have less difficulty because the U.S. producers do not go after us so much because I assume they are making money. When lumber prices drop, that is when the trouble starts.

You are an expert; I am not. However, I do know that there is a collapsing housing market. With a collapsing market, lumber prices must also be going down in the U.S. If that is the case and it is a new Congress after January 1, we have a tradition, although it is not engraved somewhere, that we do not amend these sorts of things. They think nothing of throwing out agreements if they do not like them.

What is your response to the fact that we have what seems to be a falling lumber market — whether or not it is collapsing is a matter of semantics, but it is certainly falling — and, depending upon which financial writer in which you have the most confidence, it may be doing that for the next little while. We have a new Democratic Congress. We know that Senator Bacchus from Montana has always been one of our enemies in this department in that he has been a great promoter of U.S. lumber protectionism. It is a Democratic Congress. Where does that go

Le sénateur Stollery : Quoi qu’il en soit, on nous a dit que c’est la première fois que nos compagnies n’obtiennent pas le remboursement de tout leur argent. Dans les accords précédents, les compagnies se voyaient rembourser la totalité de leur argent; dans cet accord-ci, ce n’est pas le cas. Est-ce exact?

M. Emerson : Dans les accords précédents, les conflits étaient différents; il n’y avait pas de droits antidumping. Dans le dernier accord sur le bois d’oeuvre, on s’était simplement entendu sur des quotas. Cet accord-ci est beaucoup plus « libéral » — si je peux utiliser ce mot — en ce sens qu’il donne aux compagnies canadiennes la possibilité de continuer d’augmenter leur part de marché.

Cet accord est complètement différent. Les pourparlers ont duré beaucoup plus longtemps. Je peux vous dire qu’au début des négociations, il était question de partager les dépôts moitié-moitié. Nous avons réussi à augmenter graduellement la part dévolue aux compagnies canadiennes, qui est passée de 50 p. 100 à 82 p. 100 en fin de compte. C’est un compromis.

Le sénateur Stollery : Il n’en reste pas moins que c’est bel et bien le premier accord aux termes duquel les compagnies n’obtiennent pas le remboursement de 100 p. 100 de leur argent.

M. Emerson : Je crois que c’est exact.

Le sénateur Stollery : Je ferais observer que quand on dit que les compagnies de bois d’oeuvre au Canada vont toucher de l’argent grâce à cet accord, c’est en fait leur propre argent qu’elles vont recevoir. Personne ne leur donne de l’argent; elles obtiennent simplement le remboursement de leur propre argent.

Il y a une question qui a été soulevée à quelques reprises et à laquelle on n’a pas répondu. Notre comité est passablement au fait du conflit sur le bois d’oeuvre. Nous savons que lorsque le prix du bois d’oeuvre augmente aux États-Unis, nous avons moins de difficulté parce que les producteurs américains ne s’en prennent plus tellement à nous, parce qu’ils font alors de l’argent, je le suppose. C’est quand le prix du bois d’oeuvre baisse que nos ennuis commencent.

Vous êtes un expert; je ne le suis pas. Je sais toutefois qu’il y a un effondrement du marché domiciliaire. Quand le marché s’effondre, le prix du bois d’oeuvre doit aussi baisser aux États-Unis. Si c’est bien le cas, et étant donné qu’un nouveau Congrès entrera en fonction après le 1^{er} janvier, nous avons chez nous une tradition, même si elle n’est écrite nulle part, de ne pas modifier des instruments de ce genre. En effet, les Américains n’hésitent nullement à jeter au panier un accord qui ne leur plaît pas.

Quelle est votre réaction devant la baisse prononcée du marché du bois d’oeuvre — c’est peut-être un peu trop fort de dire que le marché s’effondre, mais il est assurément en baisse et il va continuer de baisser pendant encore un certain temps, pendant une période plus ou moins longue, selon l’analyste financier auquel on fait davantage confiance? Nous avons un nouveau Congrès démocrate. Nous savons que le sénateur Bacchus du Montana a toujours été l’un de nos ennemis dans ce domaine en ce sens qu’il a été un féroce partisan du protectionnisme américain

this spring? Do you not think that will put pressures on all of this that we cannot anticipate this afternoon?

Mr. Emerson: Thank you for that question, senator.

I think there is a fair amount of truth in what you are saying, but I would observe that this dispute covered the strongest period of lumber prices in 20 years. To say that strong markets immunize you against trade actions in the U.S. is not entirely true. It may reduce the dumping margins where there is a dumping component, but it certainly has not eliminated the case.

You are absolutely right that a declining market is when protectionist attacks gain new virulence and the ability to make a case stick and to generate duty margins that are very high rises in a weak market and we are in a weak market right now. Basically, you are asking if the likelihood is there that the agreement would be terminated by the U.S. side because the Congress is now more protectionist and market conditions are worse. We have side letters committing the government of the U.S. not to terminate this agreement unless there is something that is almost egregiously unanticipated comes along. A decline in the U.S. housing market would not qualify. We have as strong assurances, as strong as we can get, that we will have a continued period of no trade action. When you think about the termination provisions of the softwood lumber agreement, they are better than the termination provisions in any of our trade agreements or of the Americans' trade agreements. We have as good a deal on termination as I have seen out there. Someone could correct me, but I have not been able to find anything better.

Senator Mahovlich: I had a meeting with the United Steelworkers this morning. They were not too positive on this deal, to say the least, and the job losses, in particular in British Columbia — and I think that is your constituency out there. We would like to see some positive news from this deal. As you said earlier, Canadian companies purchasing companies in the United States does not do anything for Canadian jobs. Am I missing something?

Mr. Emerson: I do not know that you are missing anything; I think the steelworkers are missing something. I think the NDP and the steelworkers are singing off the same song sheet. They are basically saying that if we did not have this softwood lumber agreement, we would be in free trade and the world would be fine. There would be no duties and everything would be just sweetness and light.

The truth of the matter, however, is that is not what would be happening. The current case that we are dealing with right now in softwood lumber would still be going on. It would be under

dans le dossier du bois d'oeuvre. C'est un Congrès démocrate. Quelle orientation va-t-il adopter au printemps? Ne croyez-vous pas que cela exercera dans ce dossier des pressions que nous ne pouvons pas prévoir cet après-midi?

M. Emerson : Je vous remercie pour votre question, sénateur.

Je pense qu'il y a un fort accent de vérité dans ce que vous dites, mais je ferais observer que ce différend a surgi pendant une période au cours de laquelle le cours du bois d'oeuvre a été le plus soutenu en 20 ans. De dire qu'un marché fort immunise contre tout recours commercial aux États-Unis, ce n'est pas tout à fait vrai. Cela peut réduire la marge de dumping dans les cas où il y a une composante de dumping, mais cela n'a assurément pas éliminé le problème.

Vous avez absolument raison de dire qu'un marché baissier provoque des flambées virulentes de protectionnisme, donne davantage de poids aux arguments des intervenants et permet d'imposer des droits qui ont une importance relative considérable dans un marché déprimé, ce qui est le cas actuellement. Vous demandez essentiellement s'il est probable que l'accord soit annulé par les Américains parce que le Congrès est maintenant plus protectionniste et que la conjoncture a empiré. Nous avons des lettres d'accompagnement par lesquelles le gouvernement des États-Unis s'engage à ne pas résilier l'accord à moins de circonstances graves et absolument imprévues allant au-delà d'une simple baisse du marché immobilier américain. Nous avons de solides assurances, aussi solides que nous puissions obtenir, que nous bénéficierons d'une période continue au cours de laquelle aucun recours commercial ne sera entrepris. Les dispositions traitant de l'éventuelle résiliation de l'accord sur le bois d'oeuvre sont meilleures que celles régissant la résiliation de n'importe lequel de nos accords commerciaux ou des accords commerciaux conclus par les Américains. En matière de résiliation, ce que nous avons obtenu est aussi bon que ce qui existe ailleurs. On me reprendra si je me trompe, mais je n'ai rien vu de mieux.

Le sénateur Mahovlich : J'ai rencontré ce matin des représentants des Métallurgistes unis. Ils n'étaient pas trop favorables à cet accord, c'est le moins que l'on puisse dire, notamment au sujet des pertes d'emplois, surtout en Colombie-Britannique — et je crois que c'est votre fief là-bas. Nous aimerions que cette entente donne lieu à des nouvelles positives. Comme vous l'avez dit tout à l'heure, quand des compagnies canadiennes achètent des compagnies aux États-Unis, cela ne crée pas un seul emploi au Canada. Est-ce qu'il y a quelque chose qui m'échappe?

M. Emerson : Je ne crois pas que quelque chose vous échappe, mais je pense qu'il y a quelque chose que les métallos ne comprennent pas. Je pense que le NPD et les métallos jouent la même partition dans cette pièce. Ils disent essentiellement que si nous n'avions pas cet accord sur le bois d'oeuvre, nous aurions le libre-échange et que tout irait bien. Il n'y aurait aucun droit et tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Mais la vérité, c'est que ce n'est pas du tout ce qui se passerait. Le litige avec lequel nous sommes aux prises actuellement dans le secteur du bois d'oeuvre se poursuivrait. Il donnerait lieu à un

appeal. There would be new calculations of the duties under the current case. Those duties rates would go up — we already know that. We probably would win the case and get our cash back in a year or two. We know with relative certainty that a new case was ready to go and we would be back into another cycle of litigation. You know what happens in these cases. When the case is first brought and preliminary duties are first brought in, they are at a high rate. In the case of Lumber IV that we have just come out of, the duty rates started at 27 per cent. After four or five years of litigation, we are getting them down into the 10 per cent to 14 per cent range. If there was another case brought today, I can assure you we would be looking at duty rates well north of 20 per cent.

On the issue that the union raises — and I am sure the NDP would raise the same issue — of buying mills in the U.S., I say what I said to Senator Mitchell, which is that lumber is a global business. There is lumber coming in from Latvia, from Germany and from Finland. It goes into almost every market in the world. In a global business, you must have a global supply chain. If you want a successful and competitive global supply chain, you must have producing and distribution assets in the different markets around the world. If our Canadian companies did not buy up assets in the United States, they would find themselves weaker and the result would be the loss of Canadian jobs.

I absolutely celebrate acquiring assets in the different markets because it strengthens our companies as global leaders and I think that is critically important, not just for the companies but for the workers who choose to believe that there is some other fairy land we could inhabit if we did not have this deal.

Senator Mahovlich: You do not feel that there was any finality to this litigation? They would just continue to play hardball?

Mr. Emerson: There is absolutely no doubt in my mind that the current case would have gone on for further appeals; we know that. The Americans have already indicated they wanted to appeal. The U.S. coalition was launching a constitutional case, which they have thrown out because of the softwood lumber agreement. We also know that they were prepared to launch a further agreement. I must tell you in all candour that people who think that this is a softwood lumber problem could be in for a nasty surprise because the same timber they allege is subsidized in the production of softwood lumber is also used to produce fibre board, pulp and a range of products. There is nothing to prevent the U.S. industry from bringing cases against those industries in the future. To not negotiate this and not have an agreement within which we can build a stable relationship within North America would have been a terrible blunder.

appel. Les droits seraient recalculés en tenant compte de la conjoncture. Ils augmenteraient — nous le savons déjà. Nous aurions probablement gain de cause et pourrions récupérer notre argent dans un an ou deux. Nous savons avec une certitude relative que de nouvelles poursuites étaient sur le point d'être intentées et que nous nous retrouverions dans un nouveau cycle de litiges. On sait ce qui se passe en pareils cas. Au début d'une instance, quand des droits provisoires sont imposés, ils sont établis à un taux élevé. Dans le cas du litige bois d'oeuvre IV dont on vient tout juste de sortir, les droits ont été établis au début à 27 p. 100. Après quatre ou cinq ans de litiges, nous les avons ramenés dans une fourchette allant de 10 à 14 p. 100. Si un autre litige était lancé aujourd'hui, je peux vous assurer qu'on pourrait envisager des droits très supérieurs à 20 p. 100.

Sur la question soulevée par le syndicat — je suis sûr que le NPD s'en inquiète aussi — nommément l'achat de scieries aux États-Unis, je répète ce que j'ai dit au sénateur Mitchell, à savoir que le bois d'oeuvre est un commerce mondial. Du bois d'oeuvre est importé de Lettonie, d'Allemagne et de Finlande. On en exporte dans presque tous les marchés du monde. Dans un commerce mondial, il faut une chaîne d'approvisionnement mondiale. Quiconque veut établir une chaîne d'approvisionnement mondiale compétitive et couronnée de succès doit posséder des actifs de production et de distribution dans les divers marchés autour du monde. Si nos compagnies canadiennes n'achetaient pas d'actifs aux États-Unis, elles se retrouveraient affaiblies et il en résulterait des pertes d'emplois au Canada.

Je me réjouis sans réserve de l'acquisition d'actifs dans les divers marchés autour du monde, parce que cela renforce nos compagnies à titre de chefs de file mondiaux et je pense que c'est d'une importance cruciale, non seulement pour les compagnies, mais aussi pour les travailleurs qui choisissent de croire qu'il existe quelque part un pays féérique que nous pourrions habiter si nous n'avions pas cet accord.

Le sénateur Mahovlich : Vous estimez que ce litige se serait poursuivi sans fin? Ils auraient simplement continué à user de tous les recours possibles?

M. Emerson : Il n'y a absolument aucun doute dans mon esprit que le litige actuel aurait donné lieu à de nouveaux appels; nous le savons. Les Américains ont déjà fait savoir qu'ils voulaient interjeter appel. La coalition américaine s'apprêtait à lancer une contestation constitutionnelle, à laquelle ils ont renoncé à cause de l'accord sur le bois d'oeuvre. Nous savons aussi qu'ils étaient disposés à amorcer des pourparlers en vue d'une autre entente. Je dois vous dire en toute franchise que ceux qui s'imaginent qu'il s'agit exclusivement d'un problème de bois d'oeuvre pourraient avoir une mauvaise surprise, parce que le même bois de coupe qui, d'après eux, est subventionné pour la production de bois d'oeuvre sert également à produire des panneaux de fibres, de la pâte à papier et tout un éventail de produits. Rien n'empêche l'industrie américaine d'intenter des recours contre ces secteurs à l'avenir. C'eût été une erreur monumentale de ne pas négocier et de ne pas conclure un accord à partir duquel nous pouvons bâtir de solides relations dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Senator Mitchell: As it is now, the export tax will be higher than the duty tax. How can that be?

Mr. Emerson: The agreement is that at lumber prices above U.S. \$355 per thousand board feet, there is no duty.

As lumber prices fall lower in the market, the duty starts at 5 per cent in a region that has selected Option A, and then it rises at another threshold to 10 per cent and then to 15 per cent. We are now in a 15 per cent duty range. That money stays here in Canada, in the provinces from which the lumber is exported.

In essence it is a different way of putting a timber tax in which, if it were a timber tax put in by provinces, would not have made the newspapers. However, because it is a duty associated with solving this agreement it becomes a great clash of civilizations.

Senator Mitchell: The American-imposed duty was about 10 per cent.

Mr. Emerson: It was 10 per cent, going to 14 per cent.

Senator Mitchell: Fifteen per cent is more.

You mentioned this idea that somehow stabilizing the softwood lumber industry with this agreement is critical to avoiding the same issue with fibreboard, pulp and other products. What would stop the Americans from attacking on those products, given the success they have had with their attacks on softwood lumber?

Mr. Emerson: My own feeling is that the relationship has become so much more constructive and so much more positive that it would not be a likely outcome in the current environment.

If you look at Canadian trade policy and trade initiatives over the years, it is those sectors, like in the automotive sector and to some degree the steel sector, where there has been a north-south integration of the industry where you tend not to get these disputes. I believe that is where we are going in the forest industry.

Senator Mitchell: You are either right or you are Pollyanna; time will tell.

Obviously one of the critical things in trade is that we are not simply beholden to the United States. The development of other export markets is very critical, which brings me to the question of the Pacific gateway, something you and I have discussed in the past. My concern is that there is a link. If we need to be developing markets elsewhere, one of the most significant international markets is China. Western Canada, Alberta and British Columbia need infrastructure. Your government has reduced the money that has been applied for infrastructure from the \$591 million over five years to \$200 million over five years.

Le sénateur Mitchell : À l'heure actuelle, la taxe à l'exportation sera plus élevée que les droits qui étaient prélevés. Comment est-ce possible?

M. Emerson : L'accord stipule qu'il n'y a aucun droit dès que le prix du bois d'oeuvre est supérieur à 355 \$ américains les 1 000 pieds-planche.

À mesure que le prix du bois d'oeuvre baisse, on commence à prélever des droits qui sont fixés à 5 p. 100 dans une région qui a choisi l'Option A et qui s'élèvent dans un premier temps à 10 p. 100 et ensuite à 15 p. 100. Dans la conjoncture actuelle, les droits sont de 15 p. 100. Cet argent reste ici, au Canada, dans les provinces qui exportent le bois d'oeuvre.

Il s'agit essentiellement d'une manière différente d'établir une taxe sur le bois de coupe, et s'il s'agissait d'une taxe sur le bois de coupe imposée par les provinces, les journaux n'en auraient même pas fait mention. Cependant, comme c'est un droit associé à la résolution de ce conflit, on en fait grand cas, comme si c'était un véritable conflit de civilisations.

Le sénateur Mitchell : Les droits imposés par les Américains étaient d'environ 10 p. 100.

M. Emerson : Ils étaient de 10 p. 100, mais ils allaient passer à 14 p. 100.

Le sénateur Mitchell : Quinze pour cent, c'est plus.

Vous avez laissé entendre qu'il était essentiel de conclure cet accord pour stabiliser l'industrie du bois d'oeuvre afin d'éviter les mêmes problèmes dans les secteurs des panneaux de fibres, de la pâte à papier et d'autres produits. Qu'est-ce qui empêcherait les Américains de lancer des attaques visant ces produits-là, étant donné le succès qu'ils ont obtenu à la suite de leurs attaques dans le secteur du bois d'oeuvre.

M. Emerson : Personnellement, j'ai le sentiment que nos relations sont devenues tellement plus constructives et tellement plus positives que ce scénario est improbable dans la conjoncture.

Si vous examinez la politique commerciale et les initiatives commerciales du Canada au fil des années, vous constaterez que c'est dans les secteurs, comme celui de l'automobile et, dans une certaine mesure, celui de l'acier, où il y a eu une intégration nord-sud de l'industrie que l'on a généralement tendance à éviter de tels conflits. Je suis convaincu que c'est ce qui nous attend dans le secteur forestier.

Le sénateur Mitchell : Ou bien vous avez raison, ou bien vous êtes un incurable optimiste; seul le temps le dira.

Évidemment, l'un des éléments essentiels en matière de commerce est que nous ne sommes pas simplement redevables aux États-Unis. L'essor des autres marchés d'exportation est absolument crucial, ce qui m'amène à la question de la porte d'entrée du Pacifique, dont vous et moi avons déjà discuté. Ce qui me préoccupe, c'est qu'il y a un lien. Nous avons besoin de trouver des débouchés ailleurs, et l'un des marchés internationaux les plus importants est la Chine. L'Ouest du Canada, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont besoin d'infrastructure. Votre gouvernement a réduit le budget consacré à l'infrastructure, qui est passé de 591 millions sur cinq ans à 200 millions sur cinq ans.

A second component of that is the need to work on the Chinese market. Your government has actually not only neglected the Chinese market but has actually provoked the Chinese in many ways. That can be damaging in ways that we traditionally would not do. Everyone knows we should not do that. Are you concerned with that? Have you taken that up with the Prime Minister? Are you working on the Chinese market?

Mr. Emerson: I agree with you about our dependence on the U.S. market. I have said that since I have been in public life. An 85 per cent reliance on the U.S. market is a little heavy and we need to fix it, not by killing the U.S. markets, however, but by building other markets.

Senator Mitchell: Hence the gateway.

Mr. Emerson: The gateway, as you point out, is a critical initiative. You believe a bit too much of your Liberal colleagues' mythology around the \$591 million.

In the Liberal budget, the \$591 million was over five years, which is correct. Under the budgets and the program in place right now we are actually accelerating the spending of that money. We have kept the eight-year profiling of the money there and we know there will be some projects that will drag out probably more than five years in terms of cash flow. We do not have to renew the appropriation but we are accelerating the expenditure of money and focusing more of the money on hard infrastructure and policy initiatives.

As you know, I have pulled in a three-person team of private-sector advisors so that we get a good linkage of British Columbia interests with the Prairie interests in the designation of new projects.

Senator Mitchell: Can you give me an update on where the inland container port for Grande Prairie stands? Are you aware of that project?

Mr. Emerson: I am aware of the Grande Prairie proposal. There are a number of proposals. That would be certainly one that we would put in the hopper. We will conduct a pretty hard-nosed economic assessment of the merits of different projects, given that there is limited funding. There is other infrastructure money out there that could be used for some projects. Even if Grande Prairie did not qualify or make the cut under the gateway program, it may make it under a different program. I am aware of it. Grande Prairie is my home; it will get a fair hearing.

Senator Mitchell: I thought so.

Mr. Emerson: Incidentally, I did not answer in relation to China. Minister Flaherty and I are going to China in January. We have some very high-level meetings. I am intensely working the China file, if that makes you feel any warmer.

Un deuxième élément, c'est la nécessité de déployer des efforts pour renforcer notre présence sur le marché chinois. Votre gouvernement a non seulement négligé le marché chinois, mais il a en fait provoqué les Chinois à bien des égards. Cela peut être nuisible et nous évitons traditionnellement de le faire. Tout le monde sait que nous ne devons pas agir de cette manière. Cela vous inquiète-t-il? En avez-vous parlé au premier ministre? Faites-vous des efforts sur le marché chinois?

M. Emerson : Je suis d'accord avec vous au sujet de notre dépendance envers le marché des États-Unis. Je le répète depuis que je fais de la politique. Une dépendance envers le marché américain à hauteur de 85 p. 100, c'est un peu beaucoup et nous devons y remédier, non pas en torpillant le marché américain, cependant, mais en trouvant d'autres marchés.

Le sénateur Mitchell : D'où la porte d'entrée du Pacifique.

M. Emerson : La porte d'entrée, comme vous le signalez, est une initiative cruciale. Vous accordez un peu trop de foi à la mythologie répandue par vos collègues libéraux au sujet des 591 millions de dollars.

Dans le budget libéral, la somme de 591 millions de dollars était sur cinq ans, ce qui est exact. Aux termes du budget et du programme en place actuellement, nous accélérons en fait la dépense de cet argent. Nous avons conservé l'étalement sur huit ans du budget et nous savons que certains projets vont probablement s'étirer sur plus que cinq ans pour ce qui est des débours. Nous n'avons pas besoin de renouveler le crédit, mais nous accélérons la dépense de l'argent et nous consacrons une plus grande partie du montant à des ouvrages d'infrastructure et à des initiatives de programme.

Comme vous le savez, j'ai créé une équipe composée de trois conseillers du secteur privé afin d'établir des liens solides entre les intérêts de la Colombie-Britannique et ceux des Prairies dans la conception de nouveaux projets.

Le sénateur Mitchell : Pouvez-vous me dire où en est le dossier du terminal intérieur pour conteneurs de Grande Prairie? Êtes-vous au courant de ce projet?

M. Emerson : Je suis au courant de la proposition de Grande Prairie. Il y a un certain nombre de propositions. Nous allons certainement prendre celle-là en considération. Nous allons faire une évaluation économique assez rigoureuse des mérites des différents projets, étant donné que les fonds sont limités. Il y a d'autres budgets d'infrastructure qui pourraient servir à réaliser certains projets. Même si celui de Grande Prairie n'était pas retenu dans le cadre du programme de la porte d'entrée, il pourrait quand même être réalisé au titre d'un autre programme. Je connais le dossier. Grande Prairie est ma ville natale; le projet aura une audition équitable.

Le sénateur Mitchell : Je n'en doutais pas.

M. Emerson : En passant, je n'ai pas répondu à la question sur la Chine. Le ministre Flaherty et moi-même nous rendrons en Chine en janvier. Nous aurons des rencontres à un très haut niveau. Je travaille intensément au dossier de la Chine, si cela peut vous reconforter.

Senator Mitchell: Will the Prime Minister go to China?

Mr. Emerson: I am sure he will, but I do not know when.

Senator Eyton: We have a fund, and Canada is entitled to the largest part of that and the U.S. will appropriate some part of it. Can you fill me in on how that fund will work in terms of payment, dates and the interest component? I assume there is interest, and time is money, hence the question. What is happening with the payment and the interest component?

Mr. Emerson: The largest amount of the money — U.S. \$5.5 billion, which is over Can. \$6 billion will go to Canadian companies. Canadian companies have two choices: they can go to Export Development Canada — and many have — and they can get an accelerated payment of their cash through Export Development Canada simply by pledging their duty deposits to EDC. They do receive the interest accrued on their deposits until the date of payment.

Ninety-seven per cent of the companies that have used the EDC mechanism now have their money. Companies also have a choice — and some have selected it for financial reasons — to continue to wait for a direct payment from U.S. customs. In that case they let the money sit a little longer, it gets a little higher rate of interest than they probably were getting on their bank deposits. They are letting it sit, but it will come in through a process as U.S. Treasury unwinds those deposits. I do not know how long it will take, but it will start to flow soon, I am told.

Senator Eyton: Within the fund there was a deemed interest rate or a coupon rate on that, was there not?

Mr. Emerson: U.S. Customs has an interest rate which accrues on deposits in the event that the case is lost and the money is to be refunded. It is roughly prime rate.

Senator Eyton: You said that to date 97 per cent had taken their money and run. Would that have happened in recent months?

Mr. Emerson: In the last few weeks.

Senator Downe: Minister, you indicated you had side letters with the American government on the termination. Have those letters been made public?

Mr. Emerson: They are on the website, I am told.

Senator Downe: Is it on the departmental website?

Mr. Emerson: Yes.

The Chairman: The departmental website is where those letters can be found.

Mr. Emerson: We can get them to you if that would be more convenient.

Le sénateur Mitchell : Le premier ministre ira-t-il en Chine?

M. Emerson : Je suis sûr qu'il le fera, mais j'ignore quand.

Le sénateur Eyton : Nous avons un fonds; le Canada a droit à la plus grande partie et les États-Unis vont s'en approprier une partie. Pouvez-vous me donner des détails sur les modalités de ce fonds, pour ce qui est des paiements, des dates et des intérêts? Je suppose qu'il y a de l'intérêt, et le temps c'est de l'argent, d'où ma question. Que se passe-t-il dans le dossier des paiements et du versement des intérêts?

M. Emerson : La plus grande partie de l'argent — 5,5 milliards de dollars américains, ce qui représente plus de six milliards de dollars canadiens — ira aux compagnies canadiennes. Celles-ci ont le choix : elles peuvent s'adresser à Exportation et développement Canada — beaucoup l'ont déjà fait — et elles peuvent obtenir le paiement accéléré de leur argent simplement en mettant leurs dépôts douaniers en nantissement auprès d'EDC. Les compagnies reçoivent l'intérêt accumulé sur leurs dépôts jusqu'à la date du paiement.

Quatre-vingt-dix-sept pour cent des compagnies qui ont eu recours au mécanisme d'EDC ont maintenant reçu leur argent. Les compagnies ont également le choix — certaines ont choisi cette option pour des raisons financières — de continuer à attendre un paiement versé directement par les douanes américaines. En pareil cas, l'argent est immobilisé un peu plus longtemps et le taux d'intérêt est probablement un peu plus élevé que celui des dépôts bancaires. La compagnie laisse cet argent immobilisé, mais il lui sera versé dans le cadre d'un processus par lequel le Trésor des États-Unis débloque ces dépôts. J'ignore combien de temps cela prendra, mais on me dit que l'argent commencera à être versé bientôt.

Le sénateur Eyton : Le fonds est assorti d'un montant réputé constituer des intérêts, ou d'un taux d'intérêt nominal, n'est-ce pas?

M. Emerson : Les douanes américaines appliquent un taux d'intérêt aux dépôts dans l'éventualité d'une décision défavorable obligeant à rembourser l'argent. C'est à peu près le taux préférentiel.

Le sénateur Eyton : Vous avez dit qu'à ce jour, 97 p. 100 des compagnies avaient reçu leur argent. Cela s'est fait ces derniers mois?

M. Emerson : Ces dernières semaines.

Le sénateur Downe : Monsieur le ministre, vous avez dit que vous aviez des lettres d'accompagnement du gouvernement américain au sujet de la résiliation. Ces lettres ont-elles été rendues publiques?

M. Emerson : On me dit qu'elles sont sur le site web.

Le sénateur Downe : Sur le site web du ministère?

M. Emerson : Oui.

Le président : C'est sur le site web du ministère qu'on peut trouver ces lettres.

M. Emerson : Nous pouvons vous les faire parvenir si cela peut vous être utile.

Senator Downe: I can check the website. Thank you.

The Chairman: I do not have any other senators who wish to put questions so, with colleagues' permission I would like to express our thanks to the minister and to his officials and to the parliamentary secretary for their time this afternoon. We appreciate the forthright nature of your responses and your presence to assist us as we deal with the committee stage of this bill.

I would now like to seek your permission for us to consider the bill on a clause-by-clause basis.

Do I have the permission of the committee to do that? I would then further suggest, without in any way limiting discussion or debate or comments that may ensue, that we proceed in clusters, two, three or four clauses at a time. For example, we could proceed with clauses 2 to 9, giving ample time for people who wish to speak on those clauses or make observations.

After we referenced each clause, we would then seek approval of the committee before proceeding and moving on. We would do so in any fashion that committee members deemed appropriate; if on division or some other way, that would be fine.

I would now like permission of the committee to proceed to clause-by-clause and to consider the clauses in clusters if that is acceptable to colleagues.

Senator Corbin: That is fine. Could I give you and the committee advance notice that one of our senators will propose a set of observations to attach to the report so that you are not caught off guard?

The Chairman: That is fine. We will look forward to that happening at the appropriate time.

Having gained unanimous consent to proceed with the grouping of the clauses, can I get your agreement that we should postpone the approval of the title and clause one?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Corbin: On division.

The Chairman: Agreed, on division.

Shall clauses 2 through 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Agreed.

Shall clauses 10 through 17 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Agreed, on division.

Shall clause 18 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Agreed, on division.

Le sénateur Downe : Je vais consulter le site web. Merci.

Le président : Aucun autre sénateur n'ayant manifesté le désir de poser des questions, avec la permission de mes collègues, je voudrais exprimer nos remerciements au ministre et à ses collaborateurs ainsi qu'au secrétaire parlementaire pour nous avoir consacré de leur temps cet après-midi. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir répondu en toute franchise à nos questions et nous vous remercions d'être venus nous aider à procéder à l'étude de ce projet de loi au comité.

Je demande maintenant votre permission pour passer à l'étude article par article du projet de loi.

Le comité m'accorde-t-il l'autorisation de le faire? Je voudrais par ailleurs proposer, sans vouloir limiter le moins la discussion ou le débat qui pourrait s'ensuivre, que nous procédions par groupes de deux, trois ou quatre articles à la fois. Par exemple, nous pourrions étudier les articles 2 à 9, en donnant amplement de temps à ceux qui souhaitent intervenir sur ces articles.

Nous demanderons ensuite au comité de se prononcer sur chacun des articles énumérés, avant de passer au groupe suivant. Nous procéderons de la manière que les membres du comité jugeront pertinente; le comité pourrait se prononcer à la majorité ou avec dissidence, comme vous voudrez.

Je demande maintenant la permission du comité pour procéder à l'étude article par article en examinant des groupes d'articles, si cela convient à mes collègues.

Le sénateur Corbin : Je n'ai pas d'objection. Je voudrais vous donner, à vous et au comité, préavis que l'un de nos sénateurs proposera une série d'observations à annexer au rapport. Je vous le dis tout de suite pour ne pas vous prendre par surprise.

Le président : Très bien. Nous ferons cela le moment venu.

Ayant obtenu le consentement unanime pour procéder à l'étude par groupes d'articles, puis-je obtenir votre accord pour reporter à plus tard l'approbation du titre et de l'article 1?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Corbin : Avec dissidence.

Le président : Il en est ainsi convenu, avec dissidence.

Les articles 2 à 9 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés.

Les articles 10 à 17 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptés, avec dissidence.

L'article 18 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté, avec dissidence.

Shall clauses 19 through 63 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Agreed, on division.

Shall clauses 64 through 98 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Agreed, on division.

Shall clauses 99 through 103 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Agreed, on division.

Shall clauses 104 through 108 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Agreed, on division.

Shall clauses 109 through 126 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Carried, on division.

Shall Schedule 1 carry?

Senator Corbin: The schedule refers to exempt persons. Actually, they are the names of companies.

The Chairman: I suspect they are using the legal term where a corporation constitutes a person under the law.

Senator Corbin: That is not my question.

The Chairman: I am sorry.

Senator Corbin: Are these firms all from Quebec?

The Chairman: Are all the firms from Quebec? No, there are firms that are outside of Quebec I am told by officials.

Senator Downe: Number seven is Irving.

Senator Corbin: Irving operates in Quebec, too.

The Chairman: That is right but I do not believe they are exclusively from Quebec.

Senator Corbin: Why is there not an address attached to these firms?

The Chairman: I cannot imagine that it was done as a matter of purposeful exclusion.

Could I ask? I notice that there are officials who are kind enough to help us through this process. Senator Corbin's question was why the head office addresses of the firms in Schedule 1 were not listed in the schedule and is it normative to do so.

Les articles 19 à 63 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptés, avec dissidence.

Les articles 64 à 98 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés, avec dissidence.

Les articles 99 à 103 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Adoptés, avec dissidence.

Les articles 104 à 108 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptés, avec dissidence.

Les articles 109 à 126 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptés, avec dissidence.

L'Annexe 1 est-elle adoptée?

Le sénateur Corbin : L'annexe est une liste de personnes exemptées. En fait, on y donne le nom des compagnies.

Le président : Je soupçonne qu'on utilise le terme juridique, c'est-à-dire qu'une société est constituée en personne morale aux termes de la loi.

Le sénateur Corbin : Ce n'est pas ma question.

Le président : Excusez-moi.

Le sénateur Corbin : Ces entreprises sont-elles toutes du Québec?

Le président : Vous demandez si toutes les entreprises sont du Québec? Non, il y en a qui sont d'autres provinces que le Québec, d'après ce que me disent les fonctionnaires.

Le sénateur Downe : Le numéro sept est la société Irving.

Le sénateur Corbin : Irving est présente au Québec aussi.

Le président : C'est vrai, mais je ne crois pas que toutes ces compagnies soient exclusivement du Québec.

Le sénateur Corbin : Pourquoi ne précise-t-on pas l'adresse de ces sociétés?

Le président : Je ne peux pas imaginer qu'on l'ait fait de manière délibérée.

Puis-je poser la question? Je constate que des fonctionnaires sont présents et ont l'amabilité de nous aider à expédier ce processus. Le sénateur Corbin a demandé pourquoi on ne donne pas l'adresse du siège social des entreprises énumérées à l'Annexe 1, et s'il est habituel de procéder ainsi.

Could I ask that you introduce yourselves to my colleagues on the committee before you engage? I know that the minister has moved and that is certainly not Ms. Guergis at the far end of the table. Whoever amongst the officials would like to answer that question, will you introduce yourself first as a courtesy?

John C. Clifford, counsel, Trade Law Bureau, Foreign Affairs and International Trade Canada: Initially the schedule did include addresses but we took advice that it was possible that the addresses would be changed as companies are want to do and that it was more prudent to leave the addresses out rather than requiring amendments to the schedule when companies chose to change their addresses.

Senator Corbin: The names of companies also change.

The Chairman: Thank you for that. Are there any other questions on Schedule 1?

Colleagues, shall Schedule 1 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Carried, on division.

Shall clause 1 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Carried, on division.

Shall the title carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Carried, on division.

Would now be the time to reflect on the observation? Senator Mitchell, did you want to address that observation?

Senator Mitchell: The copies of my proposed observations and the translation have been circulated. I have a couple of changes to make to the last paragraph.

Do I need to read this into the record?

The Chairman: No, I think everyone has a copy. By all means if you want to move that this observation be added to the bill, please do so. It will be seconded by Senator Stollery.

Senator Stollery: I am reading the observation and I have no objections other than the last sentence: "The committee plans to do a comprehensive review of the agreement in 2007."

I support Senator Mitchell's proposal but I do not like that last sentence because we already have an order of reference to study. I would like some advice on this. Does this not conflict with our order of reference? It is just the way it is done.

Pourrais-je vous demander de vous présenter à mes collègues du comité avant de répondre? Je sais que le ministre est parti et ce n'est certainement pas Mme Guergis qui est assise au bout de la table. Celui ou celle, parmi les fonctionnaires présents, qui voudra bien répondre à cette question pourrait-il d'abord se présenter, par courtoisie?

John C. Clifford, avocat, Direction générale du droit commercial international, affaires étrangères et commerce international Canada : Initialement, les adresses figuraient dans l'annexe, mais on nous a fait remarquer qu'il était possible que les adresses changent et qu'il était plus prudent de ne pas les indiquer, pour ne pas être obligés de faire modifier l'annexe à chaque fois qu'une compagnie décide de changer d'adresse.

Le sénateur Corbin : Les compagnies peuvent aussi changer de nom.

Le président : Je vous remercie. Y a-t-il d'autres questions sur l'Annexe 1?

Chers collègues, l'Annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adoptée, avec dissidence.

L'article 1 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté, avec dissidence.

Le titre est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Adopté, avec dissidence.

Le moment est-il venu d'aborder les observations? Sénateur Mitchell, voulez-vous intervenir à ce sujet?

Le sénateur Mitchell : On a distribué le texte de mes observations proposées dans les deux langues. Je voudrais apporter deux changements au dernier paragraphe.

Dois-je lire le texte pour le compte rendu?

Le président : Non, je pense que tout le monde en a copie. Si vous voulez proposer que cette observation soit annexée au projet de loi, je vous en prie. La motion est appuyée par le sénateur Stollery.

Le sénateur Stollery : Je suis en train de lire l'observation et je n'ai pas d'objection, sauf à la dernière phrase : « Le comité compte faire un examen complet de l'accord en 2007. »

J'appuie la proposition du sénateur Mitchell, mais je n'aime pas cette dernière phrase parce que nous avons déjà reçu le mandat de faire un examen. Je voudrais obtenir conseil là-dessus. Cela n'entre-t-il pas en conflit avec notre ordre de renvoi? C'est une simple question de procédure.

Senator Mitchell: I can answer that question. I am absolutely open to suggestions.

Senator Corbin and I have discussed this since the copy was distributed. We came up with this idea. I am not wedded to it, but I would change the sentence to, "The committee will continue its comprehensive review of the NAFTA agreement as well in 2007." Does that work?

The Chairman: Let me suggest that with respect to the fifth report that went to the Senate of Canada on behalf of the committee —

Senator Corbin: The interim report.

The Chairman: Yes. It stated:

To this end, your committee recommends that notwithstanding the Order of the Senate adopted on Thursday, September 28, 2006, the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade be empowered to extend the date of presenting its final report —

— undertake further study on Canada's international business policy, in view of the increased importance of global trade for the Canadian economy.

That is all in the filed report but I have no difficulty, colleagues, with including the specific reference to continuing the study in support of Senator Mitchell's observation.

Senator Mitchell: Whatever wording you have.

The Chairman: Could you repeat it and could I ask you to move the entire observation and leave the last sentence? That will be seconded I take it my Senator Stollery?

Senator Mitchell: Senator Segal, do you want me to read the last sentence as you referred to it?

The Chairman:

These are among the issues that the Foreign Affairs and International Trade Committee plans to continue its comprehensive review of the agreement in 2007.

Senator Mitchell: Of the NAFTA agreement or just of the agreement?

The Chairman: Of the agreement in the context of international trade.

Senator Mitchell: As read, that is all right by me.

Senator Eyton: These are small points, but would Senator Mitchell consider on number one, that it is probably more accurate to say, "That some \$1 billion has been left to the industry at the sum of \$500 million which can be used."

We do not know the precise number.

Le sénateur Mitchell : Je peux répondre à cette question. Je suis absolument ouvert aux suggestions.

Le sénateur Corbin et moi-même en avons discuté depuis que les documents ont été distribués. Nous avons eu l'idée suivante. Je n'y tiens pas mordicus, mais je suis disposé à remplacer la phrase par celle-ci : « Le comité compte poursuivre son examen complet de l'ALENA en 2007. » Est-ce acceptable?

Le président : Je vous renvoie au cinquième rapport qui a été présenté au Sénat du Canada au nom du comité...

Le sénateur Corbin : Le rapport provisoire.

Le président : Oui. Je cite :

À cet effet, votre comité recommande que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le jeudi 28 septembre 2006, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit habilité à reporter la date de présentation de son rapport final [...]

[...] poursuivre son examen de la politique de commerce international du Canada, étant donné l'importance accrue du commerce mondial pour l'économie canadienne.

Tout cela figure dans le rapport qui a été déposé, mais je n'ai aucune objection, chers collègues, à inclure la mention expresse de la poursuite de l'examen, à l'appui de l'observation du sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Peu importe le libellé que vous proposez.

Le président : Pourriez-vous le répéter et pourrais-je vous demander de proposer l'adoption de l'observation, en laissant de côté la dernière phrase? Cette motion sera appuyée, sauf erreur, par le sénateur Stollery.

Le sénateur Mitchell : Sénateur Segal, voulez-vous que je lise la dernière phrase telle que vous l'avez énoncée?

Le président :

Il s'agit de problèmes que surveillera le Comité des affaires étrangères et du commerce international. Le comité compte poursuivre son examen complet de l'accord en 2007.

Le sénateur Mitchell : De l'accord de l'ALENA ou simplement de l'accord?

Le président : De l'accord dans le contexte du commerce international.

Le sénateur Mitchell : Le texte que vous avez lu me convient.

Le sénateur Eyton : Mes observations sont probablement d'importance minime, mais j'invite le sénateur Mitchell à considérer que, au numéro un, il serait probablement plus exact de dire : « Qu'une somme d'environ un milliard de dollars a été concédée aux États-Unis, dont quelque 500 millions peuvent servir. »

Nous ne connaissons pas le chiffre précis.

I suggest number three should read, "This agreement may limit the support of the Canadian federal and provincial government." No. "May in future limit the support," because we are talking about the future.

Number four, "Many jobs and small rural communities in Canada may be in jeopardy in part because of this agreement."

Senator Mitchell: Yes.

The Chairman: The mover accepts those recommendations from Senator Eyton.

Senator Eyton: I would like to add in number five, the last line, "Dispute resolution process, thereby potentially weakening NAFTA." Again it is speaking of the future.

Senator Mitchell: Sure.

Senator Di Nino: As well as agreeing with my colleague Senator Eyton, I would like, on item number five, to delete the word "dangerous."

Senator Eyton: What about the word "troubling"?

Senator Downe: I do not think I agree with the last suggestion of Senator Eyton either.

The Chairman: We could edit this for a long time. The male life span is 78 years and the female life span is 82 years. I want to make use of time in a most respectful fashion, and we want to improve on that.

Senator Stollery: May I point out to the members of the committee that the majority has been reasonable in all of this, and I would not push the majority too far.

The Chairman: That is not unreasonable. Before we allow the Grinch to take over the meeting, could I suggest that there may be a constructive middle ground? This agreement sets a dangerous precedent in circumventing NAFTA, thereby potentially weakening NAFTA, which was the word recommended by Senator Eyton. I know Senator Downe has a problem with that. If the word "dangerous" was left in place, would we be comfortable with the final sentence dealing with "potentially weakening" as opposed to "absolutely weakening" and leave that balance in that context? I am making the proposal for consideration.

Senator Mitchell: Could we put "dangerous" in capital letters?

The Chairman: We could ask the clerk to italicize it.

I suggest, with respect to number five that we keep the recommendation of Senator Eyton, adding the word "potentially" between the words "thereby" and "weakening" in the end of that section, and not removing the word "dangerous," as was suggested, so as to respect the views on both sides of the room on the matter.

Au numéro trois, je propose qu'on dise plutôt : « Que cet accord peut limiter l'appui que les gouvernements fédéral et provinciaux ». Non. Disons plutôt : « Risque, à l'avenir, de limiter l'appui », car c'est de l'avenir qu'il s'agit.

Au n^o quatre : « Que de nombreux emplois et de petites communautés rurales au Canada pourraient être en danger en partie à cause de cet accord. »

Le sénateur Mitchell : Oui.

Le président : L'auteur de la motion accepte les recommandations du sénateur Eyton.

Le sénateur Eyton : Je voudrais ajouter, au n^o cinq, à la dernière ligne : « Processus de règlement des différends de l'ALENA, qui pourrait dès lors en être affaibli. » Encore une fois, c'est de l'avenir qu'il s'agit.

Le sénateur Mitchell : Absolument.

Le sénateur Di Nino : En plus d'être d'accord avec mon collègue le sénateur Eyton, je voudrais proposer, au n^o cinq, de supprimer le mot « dangereux ».

Le sénateur Eyton : Que dites-vous du mot « troublant »?

Le sénateur Downe : Je ne crois pas pouvoir être d'accord, moi non plus, avec la dernière suggestion du sénateur Eyton.

Le président : Nous pourrions continuer de finasser pendant longtemps. L'espérance de vie de l'homme est de 78 ans et celle de la femme de 82 ans. Je voudrais utiliser le temps dont nous disposons de la manière la plus respectueuse et nous voulons améliorer ce texte.

Le sénateur Stollery : Pourrais-je signaler aux membres du comité que la majorité a été raisonnable dans tout ce processus, et j'évitais d'aller trop loin en poussant la majorité dans ses derniers retranchements.

Le président : Cette observation n'est pas déraisonnable. Avant de permettre au Grincheux d'accaparer la réunion, pourrais-je proposer ce qui pourrait bien être un juste milieu? Cet accord crée un précédent dangereux du fait qu'il contourne l'ALENA, qui pourrait dès lors en être affaibli, expression qui était recommandée par le sénateur Eyton. Je sais que le sénateur Downe a des objections à cela. Si l'on laissait en place le mot « dangereux », le sénateur serait-il à l'aise avec la dernière phrase, si l'on ajoutait dans la version anglaise le mot « potentially », ce qui donnerait un énoncé équilibré car moins catégorique? C'est une proposition que je fais.

Le sénateur Mitchell : Pourrions-nous mettre le mot « dangereux » en majuscules?

Le président : Nous pourrions demander au greffier de le mettre en italique.

Au sujet du paragraphe n^o cinq, je propose que nous conservions la recommandation du sénateur Eyton, en ajoutant le mot « potentially », ce qui donnerait en français l'expression « pourrait dès lors en être affaibli », sans enlever le mot « dangereux », comme on l'a proposé, de manière à respecter l'opinion exprimée de part et d'autre de la salle sur cette question.

Senator Eyton: I would say more, but I am very afraid.

The Chairman: Do we have concurrence on that?

Senator Mitchell: Yes.

Senator Di Nino: On division.

The Chairman: Yes.

Senator Downe: Could we have the amendments read out, if you do not mind?

The Chairman: Yes, I would be glad to do that. With respect to item number one, the word “some” is added before \$1 billion and “some” is added before \$500 million further on in that sentence.

With respect to number three, that “this agreement may,” “in future” is added, “limit the support.”

With respect to number four, “rural communities in Canada,” rather than “are,” “may be in jeopardy.” “Rural communities in Canada may be in jeopardy.”

With respect to number five, “dangerous” is left untouched, but after the word “thereby,” the word “potentially” is added before the word “weakening.”

That represents, to the best of my knowledge, Senator Eyton’s additions to the wording proposed by Senator Mitchell for our consideration as an observation to be added to the report back to the chamber. Do we have agreement?

Senator Di Nino: On division.

Senator Andreychuk: I do not agree with the intent of the observations, because I think they go to the actual clauses within the bill. I am putting back on the record that this was never the intention when we started down the road of observations. As you well know, I have a motion before the Senate to look into this whole area of observations and their use, as they have apparently this year started to change from our previous practices. I want that noted on the record, and I will be opposed to the observations.

The Chairman: That will be noted on the record. We have the right, of course, to address this observation in any way the committee deems appropriate. If there is no further comment on the observation proposed by Senator Mitchell and amended by Senator Eyton, may I propose now that I call the observation and we see whether we can pass this on division?

Senator Stollery: Not on this side.

Senator Corbin: Could we have a vote?

The Chairman: A recorded vote on the observation?

Senator Stollery: So that we are clear.

The Chairman: I am untroubled by that.

Le sénateur Eyton : Je voudrais en dire plus, mais j’ai très peur.

Le président : Est-on d’accord là-dessus?

Le sénateur Mitchell : Oui.

Le sénateur Di Nino : Avec dissidence.

Le président : Oui.

Le sénateur Downe : Pourrait-on donner lecture des amendements, si vous n’avez pas d’objection?

Le président : Oui, je vais me faire un plaisir de le faire. Au paragraphe numéro un, on ajoute « d’environ » avant un milliard et l’on ajoute « quelque » avant 500 millions de dollars, dans cette même phrase.

Au numéro trois, « cet accord risque », et l’on ajoute ici « à l’avenir », et la phrase se poursuit « de limiter l’appui ».

Au numéro quatre, après « petites communautés rurales au Canada pourraient être en danger », au lieu de « sont ». Cela donne donc : « de petites communautés rurales pourraient être en danger ».

Au numéro cinq, on laisse le mot « dangereux », mais on ajoute, dans la version anglaise, le mot « potentially », ce qui donne dans la version française : « qui pourrait dès lors en être affaibli ».

À ma connaissance, cela représente les ajouts du sénateur Eyton au libellé proposé par le sénateur Mitchell pour ce qui est des observations à ajouter au rapport que nous présenterons au Sénat. Est-on d’accord?

Le sénateur Di Nino : Avec dissidence.

Le sénateur Andreychuk : Je ne suis pas d’accord avec ces observations, parce que je crois qu’elles traitent des dispositions précises du projet de loi. Je veux qu’il soit bien clair que ce n’était pas du tout notre intention au début, quand nous nous sommes lancés dans l’ajout d’observations. Comme vous le savez pertinemment, j’ai présenté au Sénat une motion visant à examiner toute cette question des observations et de leur utilisation, car on a apparemment commencé à remarquer cette année un changement par rapport à nos pratiques antérieures. Je tiens à consigner cela au compte rendu et je vais me prononcer contre les observations.

Le président : Nous en prenons bonne note. Nous avons bien sûr le droit de nous prononcer comme bon nous semble au sujet de ces observations. S’il n’y a pas d’autres commentaires sur les observations proposées par le sénateur Mitchell et modifiées par le sénateur Eyton, je propose maintenant de mettre les observations aux voix et l’on verra bien si nous pouvons les adopter, peut-être avec dissidence.

Le sénateur Stollery : Pas de ce côté-ci.

Le sénateur Corbin : Pourrait-on procéder au vote?

Le président : Un vote par appel nominal sur les observations?

Le sénateur Stollery : Pour que tout soit bien clair.

Le président : Je n’ai pas d’objection.

Senator Stollery: I agree with Senator Andreychuk on observations in general, but this is a special case.

The Chairman: If colleagues wish to have a recorded vote on the observation, then let me invite the colleagues to so do.

I defer to the clerk.

Francois Michaud, Clerk of the Committee: The Honourable Senator Segal.

The Chairman: Against.

Mr. Michaud: The Honourable Senator Andreychuk.

Senator Andreychuk: Against.

[*Translation*]

Mr. Michaud: Honourable Senator Corbin?

Senator Corbin: For, as amended.

Mr. Michaud: Honourable Senator Dawson.

Senator Dawson: For.

Mr. Michaud: Honourable Senator Di Nino?

Senator Di Nino: Against.

[*English*]

Mr. Michaud: The Honourable Senator Downe.

Senator Downe: For.

Mr. Michaud: The Honourable Senator Eyton.

Senator Eyton: Against.

Mr. Michaud: The Honourable Senator Mahovlich.

Senator Mahovlich: For.

Mr. Michaud: The Honourable Senator Mitchell.

Senator Mitchell: For

Mr. Michaud: The Honourable Senator Stollery.

Hon. Peter A. Stollery: For

The Chairman: Senator Merchant, you have been replaced, for voting purposes, by your colleague Senator Mitchell.

Mr. Michaud: Yeas, six; nays, four.

The Chairman: I declare the observation passed and appended to the report in its report back to the Senate.

Colleagues, shall the bill with the observation carry?

Some Hon. Senators: Carry.

An Hon. Senator: On division.

The Chairman: Colleagues, shall I report the bill to the Senate with the observations?

Senator Downe: As early as possible, Mr. Chairman.

Le sénateur Stollery : Je suis d'accord avec le sénateur Andreychuk sur les observations en général, mais il s'agit d'un cas spécial.

Le président : Si les sénateurs veulent un vote par appel nominal sur l'observation, je les invite à le faire.

Je m'en remets au greffier.

François Michaud, greffier du comité : L'honorable sénateur Segal.

Le président : Contre.

M. Michaud : L'honorable sénateur Andreychuk.

Le sénateur Andreychuk : Contre.

[*Français*]

M. Michaud : L'honorable sénateur Corbin?

Le sénateur Corbin : Pour, tel qu'amendé.

M. Michaud : L'honorable sénateur Dawson.

Le sénateur Dawson : Pour.

M. Michaud : L'honorable sénateur Di Nino?

Le sénateur Di Nino : Contre.

[*Traduction*]

M. Michaud : L'honorable sénateur Downe.

Le sénateur Downe : Pour.

M. Michaud : L'honorable sénateur Eyton.

Le sénateur Eyton : Contre.

M. Michaud : L'honorable sénateur Mahovlich.

Le sénateur Mahovlich : Pour.

M. Michaud : L'honorable sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Pour.

M. Michaud : L'honorable sénateur Stollery.

L'hon. Peter A. Stollery : Pour.

Le président : Sénateur Merchant, vous avez été remplacé, pour le vote, par votre collègue le sénateur Mitchell.

M. Michaud : Pour, six; contre, quatre.

Le président : Je déclare l'observation adoptée et annexée au rapport que nous déposerons au Sénat.

Chers collègues, le projet de loi assorti de l'observation est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Avec dissidence.

Le président : Chers collègues, dois-je faire rapport au Sénat du projet de loi assorti des observations?

Le sénateur Downe : Le plus tôt possible, monsieur le président.

The Chairman: I declare the matter of the bill having been reported by the committee and we will make the report to the Senate at the earliest possible opportunity.

We were supposed to meet at 4 p.m. to discuss Africa. We will adjourn and look at the Africa report at 4 p.m., which is in camera.

The committee adjourned.

Le président : Je déclare que le comité a décidé de faire rapport du projet de loi, et nous allons présenter notre rapport au Sénat dans les plus brefs délais.

Nous étions censés nous réunir à 16 heures pour discuter de l'Afrique. Nous allons lever la séance et reprendre nos travaux à 16 heures, à huis clos, pour examiner le rapport sur l'Afrique.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Wednesday, December 13, 2006

The Honourable David Emerson, P.C., M.P., Minister of
International Trade

Helena Guergis, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of
International Trade

WITNESSES

Wednesday, December 13, 2006

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Andrea Lyon, Chief Trade Negotiator (North America);

Stephen de Boer, Director, Softwood Lumber;

Carl Hartill, Deputy Director, Softwood Lumber;

John Clifford, Counsel, Trade Law Bureau;

Michael Solursh, Counsel, Trade Law Bureau.

COMPARAISSENT

Le mercredi 13 décembre 2006

L'honorable David Emerson, C.P., député, ministre du Commerce
international.

Helena Guergis, députée, Secrétaire parlementaire du ministre du
Commerce international.

TÉMOINS

Le mercredi 13 décembre 2006

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Andrea Lyon, négociatrice commerciale en chef (Amérique du Nord);

Stephen de Boer, directeur, Bois d'œuvre;

Carl Hartill, directeur adjoint, Bois d'œuvre;

John Clifford, avocat, Direction générale du droit commercial
international;

Michael Solursh, avocat, Direction générale du droit commercial
international.